



Le Tambour

Bulletin d'informations municipales de Cadenet N°1 • décembre 2020

Sommaire

L'édito du maire	3
L'équipe municipale	4
Élus référents par quartier	6
Démocratie participative	8
Enfance & Éducation	10
Le projet enfance et éducation	10
L'école	11
Travaux - Voirie - Bâtiments	14
Les projets	14
Qu'en est-il des déchets ?	15
Actions sociales et solidarités	17
La délégation	17
Crise COVID-19	18
Le CCAS de Cadenet	19
Vie économique - Tourisme - Environnement	22
Redynamisation centre-ville	22
L'Îlot Vivet	23
Tri des biodéchets	23
Culture - Patrimoine	24
La culture s'adapte	24
Présentation de l'équipe	25
Les événements de l'année	26
Du côté de la médiathèque	29
Patrimoine	31
Urbanisme - Cimetière	32
Aide pour les façades	32
Vie associative et Festivités	34
Communication	36
Pour créer du lien	36
Restez informé !	37
Ressources humaines	38
Les services municipaux	38
Police municipale	40
COTELUB	42
L'étang de La Bonde	43
Regards croisés	45
Arnaud et Sabine	45
Marine, Quentin, Manéo et Ava	46
Jaky et Josiane Nouveau	47
Hommage Michel Tamisier	48
Sondage Îlot Vivet	49



Chères Cadenétiennes,

Depuis six mois, la nouvelle équipe municipale est au travail avec comme objectif de tenir les engagements pris devant vous.

Les différentes commissions ont établi leur feuille de route pour l'ensemble du mandat. Les projets principaux sont :

- Redynamiser le centre-ville avec de nouveaux commerces.
- Réhabiliter l'Îlot Vivet au cœur du village.
- Créer la Maison du citoyen.
- Revoir le plan de déplacements.
- Poursuivre les travaux de voirie (rues, places, chemins communaux...).
- Définir une nouvelle organisation pour l'entretien et la propreté de notre village.
- Assurer la sécurité et la tranquillité des Cadenétiennes et des Cadenétiens.
- Soutenir et accompagner nos associations.
- Favoriser les animations et les festivités.
- Mettre en place dès à présent le dispositif des « ÉLUS RÉFÉRENTS PAR QUARTIER » pour une meilleure proximité avec vous. Je vous invite d'ailleurs à les rencontrer lors des rencontres prévues par quartier.
- Diversifier l'action culturelle.
- Restaurer notre patrimoine communal.
- Mettre en place une Cellule d'écoute et d'accompagnement, qui sera activée en cas de crise.
- Mettre en place une Cellule citoyenne et de prévention.
- Soutenir le secteur de l'éducation et de l'enfance.
- Créer un Conseil municipal des jeunes.
- Mettre en place le paiement en ligne pour la restauration scolaire.
- Protéger notre environnement par diverses actions.
- Valoriser notre agriculture locale.
- Soutenir le CCAS dans ses multiples actions.

Ce programme ambitieux et réaliste s'inscrit dans le cadre d'un budget cohérent. Certaines actions ou projets verront le jour dans quelques mois et d'autres plus rapidement. Nous avons à cœur de vous informer régulièrement sur nos différentes actions.

J'en profite pour remercier les services municipaux pour leur implication au quotidien dans notre commune, sans qui nous ne pourrions pas mettre en place notre programme.

La rentrée scolaire s'est bien passée malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Le CCAS et la Cellule d'écoute et d'accompagnement veillent à aider et protéger les plus vulnérables d'entre nous. Nous devons collectivement faire face et nous responsabiliser pour permettre à l'économie de repartir.

chers Cadenétiens,

En septembre, les associations avaient repris leurs activités notamment avec leurs créneaux permanents. Malheureusement, dans le cadre du 2^e confinement et des mesures sanitaires, cela a dû cesser et les actions ponctuelles avec des rassemblements plus importants sont limitées et soumises à un protocole sanitaire validé par le Préfet.

Soyons vigilants, respectons les gestes barrières et les protocoles sanitaires en place.

Je salue le succès des quelques manifestations qui ont pu se faire malgré les contraintes sanitaires.

Comme vous le savez, notre commune fait partie de l'intercommunalité COTELUB composée de 16 communes. J'ai été élu vice-président délégué à l'animation du territoire.

Nos 6 élus communautaires sont très impliqués et présents à COTELUB pour préparer le projet de territoire. Je vous rappelle les principales compétences de COTELUB :

- La collecte, l'élimination et la valorisation des déchets.
- Le Plan climat-mobilité.
- La gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- Le déploiement de la fibre optique.
- L'aménagement, la gestion et le développement des zones d'activités.
- La construction et la gestion des équipements sportifs d'intérêts communautaires.
- Le tourisme.
- La petite enfance et la jeunesse.

Comme vous le constatez, le début du mandat s'est effectué sous le signe de l'action et du dynamisme. Nous allons de l'avant dans le souci constant de servir, d'améliorer notre quotidien, d'assurer le bien vivre ensemble, de mettre en place et d'encourager les projets et les initiatives. Pour vous, avec vous et pour Cadenet.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et une belle année 2021.

Je vous donne rendez-vous le jeudi 7 janvier 2021 à 18h30 à la salle Yves Montand du Foyer Rural pour les vœux de la municipalité, si les conditions sanitaires le permettent.

Prenez soin de vous.

Très cordialement,

Jean-Marc Brabant
Maire de Cadenet

MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS LES MARDIS ET MERCREDIS DE 10 H À 12 H.



L'équipe municipale



Jean-Marc Brabant
Maire

- Président de droit de toutes les commissions municipales, notamment de la commission Finances.
- Rédacteur en chef du bulletin « Le Tambour », du site internet et de la page Facebook de la mairie.
- Président du CCAS, du conseil d'administration de l'EHPAD et représente la commune au conseil d'administration du collège de Cadenet.
- Vice-président au conseil communautaire de l'intercommunalité COTELUB en charge de l'animation territoriale, délégué titulaire au SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la vallée de la Durance).

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Valérie Gaudalet-Sanhadji
1^{re} adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et à la Démocratie participative

- Membre des commissions Finances et Actions sociales - Solidarités.
- Membre du conseil d'administration du CCAS et déléguée suppléante au conseil d'administration du collège.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Pierre Lorado
2^e adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Bâtiments

- Membre de la commission Finances.
- Représente la commune de Cadenet au Syndicat Énergie Vauclusien (SEV) et la commission d'Appel d'offres, délégué titulaire au Syndicat Durance Luberon.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Françoise Raoux-Jacquème
3^e adjointe déléguée aux Actions sociales et Solidarités

- Membre des commissions Urbanisme - Cimetière et Communication.
- Membre du conseil d'administration du CCAS et déléguée suppléante au Centre de secours.
- Représente de la commune au Conseil d'administration de l'Ehpad.
- Membre de la commission communale des impôts directs.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Marc Duval
4^e adjoint délégué à la Vie économique, au Tourisme et à l'Environnement

- Membre des commissions Finances et Actions sociales - Solidarités.
- Représente la commune de Cadenet au Parc naturel régional du Luberon et à la commission de Service public.
- Conseiller communautaire de l'intercommunalité COTELUB.
- Membre de la commission communale des impôts directs.

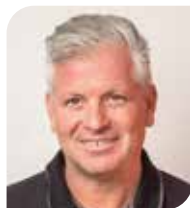
Liste : Ensemble pour Cadenet.



Valérie Boisgard
5^e adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine

- Membre des commissions Finances, Éducation - Enfance - Démocratie participative et Actions sociales - Solidarités.
- Membre du conseil d'administration du CCAS et représente la commune à la commission de Service public et tant que déléguée suppléante à la commission d'Appel d'offres.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Marcello Manganaro
6^e adjoint délégué à l'Urbanisme et au Cimetière

- Représente la commune de Cadenet auprès du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMVDF) et de l'association départementale des comités des feux de forêt (CCFF).

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Nicole Boy-Courroux
7^e adjointe déléguée à la Vie associative et aux Festivités

- Membre des commissions Finances et Travaux - Voirie - Bâtiment
- Représente la commune à la commission de Service public.
- Membre de la commission communale des impôts directs.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Émilie Bastié
Conseillère municipale déléguée à la Communication

- Membre des commissions Finances, Éducation - Enfance - Démocratie participative et Vie économique - Tourisme - Environnement.
- Membre du conseil d'administration du CCAS et représente la commune à la commission d'Appel d'offres.
- Conseillère communautaire de l'intercommunalité COTELUB, représentant COTELUB au conseil d'administration de l'office de tourisme Luberon Côté Sud.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Valérie Grange
Conseillère municipale

- Membre des commissions Éducation - Enfance - Démocratie participative et Vie associative - Festivités.
- Membre de la commission d'Appel d'offres.
- Conseillère communautaire de l'intercommunalité COTELUB.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Fabrice Ripert
Conseiller municipal

- Membre des commissions Communication et Vie économique - Tourisme - Environnement.
- Délégué suppléant à la commission d'Appel d'offres.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Marc Jaubert
Conseiller municipal

- Membre des commissions Vie associative - Festivités et Culture - Patrimoine.
- Conseiller communautaire de l'intercommunalité COTELUB.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Serge Albertini
Conseiller municipal

- Membre des commissions Urbanisme - Cimetière, Travaux - Voirie - Bâtiments et Actions sociales- Solidarités.
- Représente aussi la commune de Cadenet auprès de l'association départementale des comités des feux de forêt (CCFF) et du Centre de secours.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Stéphan Anfré
Conseiller municipal

- Membre des commissions Communication, Éducation - Enfance - Démocratie participative et Culture - Patrimoine.
- Délégué suppléant à la commission de Service public.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Anne-Marie de Lacenne
Conseillère municipale

- Membre des commissions Vie associative - Festivités et Culture - Patrimoine.
- Déléguée suppléante à la commission de Service public.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Élie Jaumary
Conseiller municipal

- Membre des commissions Travaux - Voirie - Bâtiments et Vie économique - Tourisme et Environnement.
- Délégué titulaire au Syndicat Durance Luberon, délégué suppléant auprès du Syndicat Énergie Vauclusien (SEV).
- Membre de la commission communale des impôts directs.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Delphine Lavorel
Conseillère municipale

- Membre des commissions Éducation - Enfance - Démocratie participative, Vie associative et Culture - Patrimoine.
- Déléguée suppléante à la commission de Service public.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Stéphane Schoffit
Conseiller municipal

- Membre des commissions Urbanisme - Cimetière, Vie économique - Tourisme - Environnement et Vie associative - Festivités.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Annie Berge
Conseillère municipale

- Membre des commissions Vie économique - Tourisme - Environnement et Actions sociales - Solidarités.
- Déléguée suppléante au conseil d'administration de l'EPHAD.
- Représente la commune au Conseil d'administration de l'Ehpad (pas suppléante).

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Michael Christophe
Conseiller municipal

- Membre des commissions Urbanisme - Cimetière, Travaux - Voirie - Bâtiments et Communication.
- Membre des commissions d'Appel d'offres et de Service public.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Monique Leroy
Conseillère municipale

- Membre des commissions Communication et Culture - Patrimoine.
- Déléguée suppléante aux commissions d'Appel d'offres et de Service public.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Simon Caussarieu
Conseiller municipal

- Membre des commissions Urbanisme - Cimetière et Travaux - Voirie - Bâtiments.
- Délégué suppléant à la commission d'Appel d'offres.

Liste : Ensemble pour Cadenet.



Samantha Khalizoff
Conseillère municipale

- Membre des commissions Finances, Urbanisme - Cimetière, Vie économique - Tourisme - Environnement et Actions sociales - Solidarités
- Membre des commissions d'Appel d'offres et de Service public.
- Conseillère communautaire de l'intercommunalité COTELUB.

Liste : Cadenet@Venir.



Bruno Voreux
Conseiller municipal

- Membre des commissions Finances, Urbanisme - Environnement, Travaux - Voirie - Bâtiments et Culture et Patrimoine.
- Délégué suppléant aux commissions d'Appel d'offres et de Service public.
- Représente la commune de Cadenet au sein de l'association départementale des comités des feux de forêt (CCFF) et en tant que délégué suppléant au syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMVDF).

Liste : Cadenet@Venir.



Isabelle Sève
Conseillère municipale

- Membre des commissions Travaux - Voirie - Bâtiments, Vie associative - Festivités, Actions sociales - Solidarités et Culture - Patrimoine.
- Membre du conseil d'administration du CCAS.

Liste : Cadenet@Venir.



Christophe Lacoste
Conseiller municipal

- Membre des commissions Communication, Éducation - Enfance - Démocratie participative et Vie associative - Festivités.

Liste : Cadenet@Venir.



Sabine Débit
Conseillère municipale

- Membre des commissions Communication, Éducation - Enfance - Démocratie participative et Vie économique - Tourisme - Environnement.
- Déléguée suppléante au Parc naturel régional du Luberon.

Liste : Cadenet@Venir.

Élus référents par quartier

Le nouveau dispositif des élus référents par quartier

Être au plus près de vos besoins !

Ce dispositif d'élus référents par quartier est un axe fort de notre programme *Ensemble pour Cadenet*. Il repose sur les valeurs suivantes : **proximité, démocratie participative, bien vivre ensemble, citoyenneté, écoute, bienveillance et solidarité.**

Objectifs :

- ⊙ Favoriser la proximité entre élus et administrés
- ⊙ Rendre les élus plus accessibles et disponibles en dehors des permanences mairie
- ⊙ Être à votre écoute et au plus proche de vos problématiques par quartier

Quels sont les avantages pour vous Cadenétiennes et Cadenétiens ?

- ⊙ Avoir un élu référent, personne de contact privilégiée, pour faciliter la communication et améliorer le cadre de vie
- ⊙ Faire remonter vos problématiques du quotidien
- ⊙ Être informé de l'avancée des projets
- ⊙ Trouver ensemble des réponses adaptées à vos problématiques
- ⊙ Vous associer à des projets tests, concertations
- ⊙ Rendre la communication plus efficace et plus directe avec les élus
- ⊙ Vous associer à une dynamique de projet participatif



Dans quels cas contacter l'élu référent par quartier ?

Idées, besoins ou problématiques relatives à la gestion des déchets ou au tri sélectif, à la circulation et l'accessibilité, aux troubles de voisinage, à la gestion de la propreté du quartier, etc.

Qui sont les élus concernés ?

Toute l'équipe municipale, soit les 26 élus et le maire. Pour chaque quartier, 2 élus de la liste majoritaire et 1 élu de la liste d'opposition, dont 1 élu résidant le quartier et 1 non-résident.

Comment ce dispositif fonctionne-t-il ?



Pour que ce dispositif fonctionne et améliore votre quotidien, cette démarche repose sur des engagements mutuels :

Les engagements des élus

- ⊙ Écouter les administrés avec bienveillance et dans le respect des valeurs républicaines
- ⊙ Prendre toutes les demandes en considération
- ⊙ Informer son trinôme et répondre en cosignature avec les 3 élus référents
- ⊙ Contacter l'adjoint(e) et/ou le conseiller communautaire concerné par la problématique
- ⊙ Répondre aux administrés et les tenir informés de l'avancement même si les solutions prennent du temps ou sont relatives à COTELUB ou des organismes extérieurs

Vos engagements en tant que Cadenétiennes, Cadenétien

- ⊙ Interpeller les élus avec bienveillance et dans le respect des valeurs républicaines
- ⊙ Faire remonter les problématiques rencontrées
- ⊙ Toutes les idées sont les bienvenues, les propositions et solutions ne viennent pas que des élus
- ⊙ Prendre en considération les délais de mise en œuvre qui peuvent être liés à des contraintes externes, à des organismes

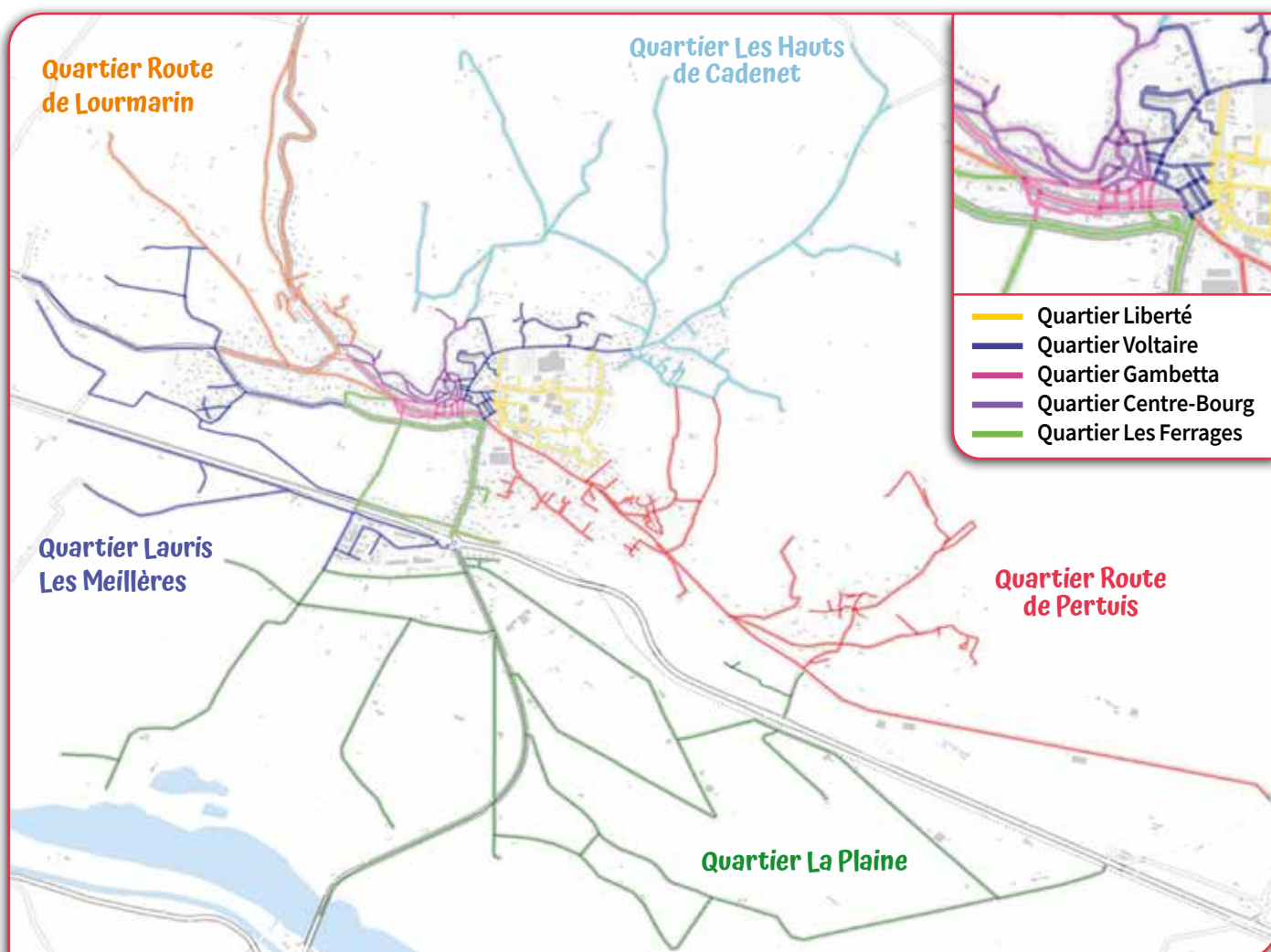
Comment contacter les élus référents de votre quartier ?

- ☉ **En direct** : lors des prochains temps de rencontre qui seront organisés dès que le contexte sanitaire le permettra
- ☉ **Par téléphone** à l'accueil de la mairie au 04 90 68 13 26, qui fera remonter aux élus
- ☉ **Par email** : les adresses mail sont affichées ci-contre

Malheureusement le contexte actuel de crise sanitaire ne nous a pas permis de maintenir l'organisation des premières rencontres par quartier, initialement prévues en novembre. Nous vous tiendrons informés des dates de prochaines rencontres, qui seront organisées dès que le contexte sanitaire le permettra.

Consultez le plan interactif sur : www.mairie-cadenet.fr (rubrique « Vie quotidienne »)

	Noms des élus référents	Contact par email
Quartier Liberté	Nicole Boy-Courroux, Stephan Anfric et Christophe Lacoste	liberte@mairie-cadenet.fr
Quartier Voltaire	Serge Albertini, Delphine Lavorel et Christophe Lacoste	voltaire@mairie-cadenet.fr
Quartier Gambetta	Marc Duval, Stéphane Schoffit et Isabelle Sève	gambetta@mairie-cadenet.fr
Quartier Centre-bourg	Valérie Grange, Monique Leroy, Elie Jaumary et Samantha Kalizoff	centrebourog@mairie-cadenet.fr
Quartier Les Ferrages	Valérie Boisgard, Michael Christophe et Isabelle Sève	ferrages@mairie-cadenet.fr
Quartier Route de Pertuis	Annie Berge, Pierre Lorieo et Bruno Voreux	routedepertuis@mairie-cadenet.fr
Quartier La Plaine	Marcello Manganaro, Anne-Marie De Laurens De Lacenne et Sabine Debit	laplaine@mairie-cadenet.fr
Quartier Les Hauts de Cadenet	Marc Jaubert, Émilie Bastié et Bruno Voreux	leshautsdecadenet@mairie-cadenet.fr
Quartier Route de Lourmarin	Fabrice Ripert, Valérie Gaudalet-Sanhadji et Samantha Khalizoff	routedelourmarin@mairie-cadenet.fr
Quartier Lauris Les Meillères	Françoise Raoux-Jacqueme, Simon Caussarieu et Sabine Debit	laurislesmeilleres@mairie-cadenet.fr



Démocratie participative

Nous sommes à l'écoute de tous les cadenétiens-iennes. Notre volonté et nos actions sont menées par des valeurs de proximité, d'écoute pour que chacun puisse, s'il le souhaite, participer activement à la vie du village.



Valérie Gaudalet-Sanhadji
1^{re} adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et à la Démocratie participative

Dans ce cadre, voici les projets participatifs sur lesquels les élus des commissions et groupes de travail ont travaillé depuis les élections :

- ▶ La mise en œuvre du dispositif des élus référents par quartier : les premières rencontres initialement prévues en novembre seront organisées dès que le contexte sanitaire le permettra..
- ▶ La création d'un réseau d'habitants ressources pour participer à la vie locale : l'objectif est d'avoir un réseau d'habitants volontaires qui puisse amener leur compétence, leur expertise ou leur volonté dans le cadre de la cellule d'écoute et d'accompagnement et à terme d'avoir un ou plusieurs habitants ressources par quartier.
- ▶ Un axe fort de notre programme est la réhabilitation de l'Îlot Vivet. Un groupe de travail municipal s'est constitué et réfléchi depuis notre élection sur la mise en œuvre de ce projet. Nous vous proposons de participer à la définition de ce projet d'aménagement de l'Îlot Vivet en répondant au sondage qui se trouve en dernière page de ce bulletin ou sur le site de la Mairie. Nous comptons sur votre participation citoyenne pour que la définition de ce projet soit un succès !
- ▶ La création du Conseil Municipal des Jeunes pour impliquer la jeunesse cadenétienne dans la vie locale. La commission Enfance-Éducation et Démocratie participative a commencé à travailler sur ce projet, qui sera opérationnel d'ici la fin du premier semestre 2021.

Lien social
rencontres
échanges
PROXIMITÉ
Sondages
Participation citoyenne
Démocratie participative
CONSULTATION
Bien vivre ensemble
Concertation





Cellule d'écoute et d'accompagnement

Dans le cadre de notre programme, un de nos objectifs est de renforcer le lien social et de promouvoir l'aide aux personnes.

Dans ce contexte, une cellule d'écoute et d'accompagnement est créée pour écouter et accompagner les Cadenétiennes et Cadenétiens en cas de crise.

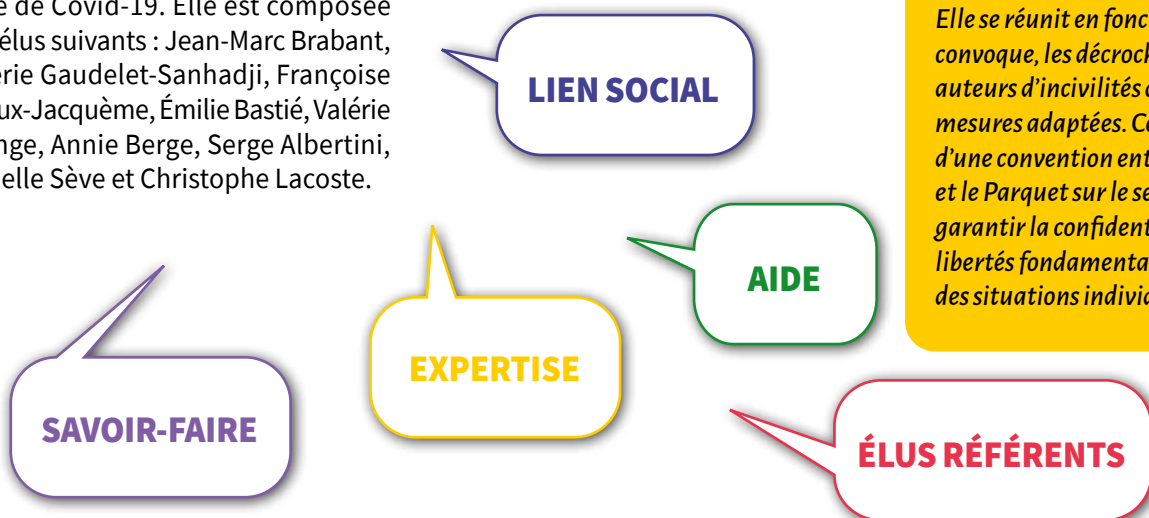
L'objectif principal est d'envisager les différents scénarios de crise, anticiper et prévoir un protocole de réponse et de gestion pour chaque crise en prenant en compte l'accompagnement nécessaire selon les crises traversées en complément des mesures existantes au niveau communal (plan de sauvegarde).

Cette cellule est activée en cas de crise. Elle intervient actuellement en appui des actions menées par le CCAS dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire de Covid-19. Elle est composée des élus suivants : Jean-Marc Brabant, Valérie Gaudalet-Sanhadji, Françoise Raoux-Jacquème, Émilie Bastié, Valérie Grange, Annie Berge, Serge Albertini, Isabelle Sève et Christophe Lacoste.

Nous souhaitons nous appuyer également sur un réseau d'habitants ressources qui pourraient être sollicités en temps de crise et qui peuvent apporter une expertise, leur savoir-faire ou un appui particulier en cas de crise.

Vous souhaitez vous rendre disponible ? N'hésitez pas à en parler aux élus référents de votre quartier.

Une fois les crises identifiées et la liste d'habitants ressources créée d'ici le début d'année 2021, la cellule se réunira en début d'année (selon les conditions sanitaires) et organisera des ateliers avec les habitants ressources volontaires afin de définir un protocole de réponse et de gestion de crise pour chaque crise identifiée.



La Cellule de citoyenneté et de prévention

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007, la commune de Cadenet met en place une Cellule de citoyenneté et de prévention qui permet au maire de prononcer des rappels à l'ordre.

Cette cellule a pour objectif de :

- ⊙ Gérer les problématiques éventuelles de décrochage scolaire et d'absentéisme dans un souci de veille éducative.
- ⊙ Apporter des réponses préventives de proximité aux incivilités constatées et aux dégradations de l'espace public, et ainsi éviter la judiciarisation des faits.
- ⊙ Assurer la tranquillité publique et le bien-vivre ensemble.

Ce dispositif de prévention qui existe depuis plus d'une dizaine d'années permet d'apporter des réponses rapides et adaptées à des faits d'incivilités qui peuvent être de 3 ordres :

- ⊙ Le conseil et le soutien à la fonction éducative et parentale.
- ⊙ Le rappel à l'ordre qui consiste en un avertissement solennel de la part du maire.
- ⊙ La transaction, sous la forme d'un dédommagement financier en cas de dégradations de l'espace public.

Cette cellule est composée du maire, de la première adjointe en charge de l'Éducation et de l'Enfance, du commandant de brigade de Gendarmerie, d'un représentant de l'Éducation nationale, d'un représentant du Parquet et du chef de la Police municipale qui en est le coordinateur. Elle se réunit en fonction des besoins et convoque, les décrocheurs scolaires ou les auteurs d'incivilités afin de proposer des mesures adaptées. Cette cellule fait l'objet d'une convention entre la commune, l'État et le Parquet sur le secret partagé afin de garantir la confidentialité et le respect des libertés fondamentales lors du traitement des situations individuelles.

Enfance & Éducation

Le projet enfance et éducation

Nous souhaitons que tous les enfants et les jeunes de Cadenet puissent bien grandir et bien vivre à Cadenet. Le programme sur lequel nous avons été élus s'articule autour de priorités dont les projets et actions à venir dans les mois qui viennent sont les suivants :

- ▶ La végétalisation de l'école maternelle : une première étape a été réalisée avec la plantation de deux arbres côté route de Pertuis réalisée en novembre 2020. La seconde étape concerne la cour de l'école afin d'embellir et végétaliser cet espace, qui est prévu en 2022.
- ▶ La mise en place du permis à points sur le temps de cantine pour favoriser « le bien vivre ensemble » et responsabiliser les enfants : ce permis devait être mis en place après les vacances de la Toussaint mais a dû être reporté en raison du contexte sanitaire. Il sera mis en œuvre dès que les restrictions sanitaires seront assouplies et permettront l'accueil de tous les enfants à la cantine.
- ▶ La mise en place du paiement en ligne pour la cantine pour faciliter le quotidien des parents.
- ▶ La mise en place du tri sélectif à la cantine pour l'élémentaire pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et aux gestes éco responsables : 1^{er} semestre 2021.
- ▶ La réalisation d'un état des lieux de l'offre de loisirs et d'animation afin de garantir une offre de loisirs et d'animation adaptée : 2021.
- ▶ L'organisation de deux temps festifs et conviviaux pour les familles, au printemps et au début de l'été (sous réserve du contexte sanitaire et de son évolution).
- ▶ Des actions de prévention et de soutien à la fonction éducative et parentale seront menées tout au long de l'année 2021 en concertation avec les besoins des professionnels et des parents.
- ▶ Nous prévoyons d'éditer une « Newsletter Parents » pour les parents des enfants de Cadenet de 2 à 11 ans au cours du premier semestre 2021 afin de vous tenir informés des projets en cours et informations importantes à vous communiquer.



Valérie Gaudalet-Sanhadji
1^{re} adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et à la Démocratie participative

Végétalisation de la cour de l'école maternelle.



À l'école



Maire de Cadenet

L'école primaire.

La délégation Enfance-Éducation regroupe le service de restauration scolaire et le service enfance

La restauration scolaire

Le service est assuré tous les jours pendant le temps scolaire. En moyenne 300 repas sont servis par jour.

Le responsable de service Éric Pradeau, son adjoint, 3 employées, 3 surveillantes de cantine, 2 ATSEMS et 3 agents

d'entretien et de plonge sont au service de vos enfants sur le temps méridien.



Depuis 2019



Objectif d'ici 2022



Maire de Cadenet



Maire de Cadenet

L'équipe cantine :
En haut : Éric Pradeau,
Maximilien Vanpeperstraete.
En bas : Céline Phandinh, Pascale Liabeuf,
Élodie Parlier et Alexandrine Herault.

Le service pôle enfance

Le Service Pôle Enfance est structuré avec des personnels et des locaux propres à chaque secteur. Ses actions s'inscrivent dans un Projet Éducatif de Territoire, en lien avec les écoles et le tissu associatif du village.

Le Service comprend 2 secteurs :

☉ « Petite enfance » avec la Passerelle qui accueille des enfants dès l'âge de 2 ans en vue de faciliter la « séparation » et de permettre une transition avant l'entrée à l'école. La structure accueille un maximum de 16 enfants par matinée avec un agrément délivré par la Protection Maternelle Infantile. Une Éducatrice Jeunes Enfants, Sandrine Chanel, et une Auxiliaire de Puériculture, Manon Morello, encadrent les enfants du lundi au vendredi, dans un espace bienveillant au sein de l'école maternelle.

L'équipe Service Enfance :
En bas : Sandrine Chanel, Alexandra Majerus Rollin, Grégory Gerlone.
En haut : Solange Le Bot, Gregory Castelli, Céline Desrat, Manon Morello et Sandra Pradas.

☉ « Enfance » avec différentes structures d'accueil des 3 à 11 ans habilitées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale :

- Accueils périscolaires maternels de 7h30 à 8h20 et de 16h40 à 18h.
- Accueil périscolaire primaire de 7h30 à 8h20.
- Accueil de loisirs périscolaire du mercredi 3/11 ans de 7h30 à 18h.
- La pause méridienne élémentaire de 11h30 à 13h30 aménagée avec des ateliers.
- La pause méridienne maternelle de 11h30 à 13h20.
- Les ateliers éducatifs culturels et sportifs les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h.

L'équipe Enfance est constituée de professionnels diplômés exerçant divers métiers :

☉ Les ANIMATEURS encadrent les accueils et les ateliers sur les différents temps précédemment cités.



Les ATSEM :
Sandrine Liger,
Solange Le Bot,
Vanessa Levy-Schoffit
et Agnès Salles.

☉ Les ATSEM :

Elles apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant et interviennent également sur les temps de cantine et périscolaires maternels. Elles contribuent au lien avec les familles et l'école sur les temps d'accueil périscolaire.





 **L'école maternelle.**

“ Le fil conducteur de notre démarche pédagogique s'articule autour du « Vivre Ensemble ».



Marie de Cadenet

La réflexion et la mise en place d'une activité ou d'un atelier obéissent à des objectifs précis, comme favoriser la socialisation et l'épanouissement des enfants par le partage d'expériences individuelles et collectives. Il est important de valoriser leur responsabilisation et leur prise d'initiative.

Depuis la rentrée scolaire 2020, une réflexion a été menée conjointement avec le personnel de surveillance cantine sur l'accueil des enfants sur le temps du midi.

Les connaissances et les pratiques professionnelles de chacun ont contribué à la mise en place, depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, d'un « Permis de bonne conduite », visant à responsabiliser les enfants sur leur attitude en collectivité. Cet outil éducatif et pédagogique répond également à la difficulté rencontrée dans la gestion des comportements violents de plus en plus fréquents chez certains enfants.

 **Alexandra Majerus-Rollin**

La complémentarité Famille/École/Loisirs est primordiale, afin de mener des actions constructives et enrichissantes pour les enfants.

Afin de partager des temps d'échanges avec les familles et les enfants, l'équipe Enfance organise chaque année deux événements : Cadenet Hiver qui sera revu en 2021 (cet événement sera organisé au printemps si le contexte sanitaire le permet) et Cadenet Plage.

Ces journées favorisent le « Faire ensemble » en dehors du cadre d'accueil habituel.

Nos métiers sont exigeants, car l'humain sollicite beaucoup. L'écoute de l'autre est nécessaire pour répondre au mieux à ses attentes. Nous sommes munis d'un radar qui doit décoder au quotidien une colère, un silence, une excitation, un retrait du groupe... Inconsciemment, l'affectif titille le professionnel.

Mais, au bout du compte, rien ne vaut un sourire d'enfant pour recharger les batteries ! ”

Travaux - Voirie - Bâtiments

Les projets en matière de Voirie et Travaux Bâtiments sont nombreux et ambitieux pour le mandat en cours sur lequel nous avons été élus.

Nous avons prévu :

- ▶ La réfection du boulevard de la Liberté.
- ▶ La création de parkings rue Lamartine (salle verte) et place Kennedy.
- ▶ L'aménagement des chemins ruraux les plus détériorés, les chemins de Pumian et du Cade seront les premiers traités.
- ▶ La réfection de la rue du 8 mai 1945, de la rue Danton et de la place Carnot.

Nous avons également engagé une étude sur la sécurisation du site du château. Nous ferons appel à un cabinet spécialisé pour établir un plan de circulation (véhicules, vélos et piétons). Nous avons d'ores et déjà installé des racks à vélos supplémentaires aux écoles et devant le skatepark. Bien sûr, toutes ces opérations seront réalisées en fonction de notre budget qui devra être scrupuleusement respecté.

Nous souhaitons également que notre village soit propre et fleuri. Pour cela, il y a deux binômes qui, tous les jours, sont affectés à la propreté et à la salubrité de nos rues. Nous pouvons compter sur une équipe de 12 personnes, qui regroupe de nombreux corps de métiers : électricien, plombier, peintre, jardinier, conducteurs d'engins.

Tous les agents sont bien sûr polyvalents et participent tous au nettoyage du village, aux organisations des manifestations, à l'entretien de la voirie, aux travaux des écoles, des espaces verts et des équipements sportifs.

Je m'adresse aux Cadenétiennes et Cadenétiens pour leur faciliter la tâche et respecter leur travail au quotidien qui n'est pas toujours facile. Je sais que je peux compter sur vous et vous en remercie d'avance.



Pierre Loriedo

2^e adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Bâtiments



Les racks à vélos.



L'équipe des services techniques (la photo a été prise avant l'obligation du port du masque) :

Francis Pardas,
Frédéric Vincent,
Jean-Luc Gillot,
Roger Santouchi,
Maxime Boisgard,
Fabrice Morello,
Damien Faure,
Frédéric Abel,
Éric Coz (chef du service),
Pascal Segu.

Cyril Daoust et
Nicolas Peudenier
n'ont pas pu se joindre
à cette photo.

Qu'en est-il des déchets ?

Tout ce qui ne va pas à la poubelle ou au tri :

Le saviez-vous ?

Les habitants de Cadenet et Cucuron peuvent utiliser la déchetterie de Vaugines. Vous pouvez vous rendre à cette déchetterie située sur la RD45, la Grande Garrigue en direction de Vaugines.

Il existe notamment un espace spécial pour les déchets verts, un site spécialement conçu pour recevoir, broyer et valoriser localement les végétaux.

Conditions d'accès

⊙ Pour les particuliers :

L'accès est gratuit, sur présentation systématique d'une carte « Pass déchetterie » personnelle à chaque foyer, délivrée par l'intercommunalité Luberon Monts de Vaucluse (LMV). La carte « Pass déchetterie » est délivrée gratuitement, en envoyant par mail un justificatif de domicile (facture eau ou électricité de moins de trois mois, bail, acte d'achat) et une pièce d'identité à l'adresse suivante : accueil@c-lmv.fr.

⊙ Pour les professionnels :

La carte « Pass déchetterie » est délivrée gratuitement sur présentation de la pièce d'identité du chef d'entreprise, d'un extrait Kbis, ainsi que la carte grise du véhicule.

Horaires d'accès

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
- Dimanche : 9h-12h
- Fermée le mercredi et les jours fériés

Gestion des déchets et tri

La gestion et la valorisation des déchets sont des compétences gérées par l'intercommunalité COTELUB.

Cependant, il nous paraît important que les points d'apports volontaires pour les déchets ménagers, le tri (emballages plastiques, métal, journaux, papier + verre) et les cartons (pliés) soient répertoriés pour vous en faciliter les accès.

Vous trouverez donc, page suivante, le plan positionnant les points d'apports volontaires.

Les conteneurs sont vidés en moyenne deux à trois fois par semaine.



Déchets acceptés



Bois



Métaux



Déblais
Gravats



Végétaux



Textile



Encombrants



Cartons



Déchets
toxiques



Piles
Accumulateurs
Batteries



Verres



Huile
de vidange



Mobilier



Papiers



Lampes
Néons



Déchets
d'équipements
électriques et
électroniques
(DEEE)

Les Interdits

- Ordures ménagères
- Amiante et fibrociment
- Bouteilles de gaz
- Extincteurs
- Pneus
- Médicaments
- Déchets de soins
- Grosses souches d'arbres
- Cadavres d'animaux

- Tri des déchets obligatoire
- Limitation à 3m³ par jour et par nature de déchets (sauf gravat 1m³)
- Récupération de déchets interdite



- | | | |
|----|---|--|
| 1 | Place de la Mairie | |
| 2 | Rue Kléber | |
| 3 | Av. Gambetta, place du Tambour | |
| 4 | Av. Gambetta, place Mirabeau | |
| 5 | Av. Gambetta, place Carnot | |
| 6 | Av. Gambetta, angle rue des Remparts | |
| 7 | Rue du 8 mai 1945, angle av. Gambetta | |
| 8 | Rue Ledru Rollin, angle ch. de Lourmarin | |
| 9 | Ch. de Vermillère | |
| 10 | Route de Lourmarin, devant la Gendarmerie | |
| 11 | Ch. de Lauris | |
| 12 | Rue des Ferrages | |
| 13 | Rue des Ferrages, angle ch. de Pile | |
| 14 | Ch. de Pile & Camping | |
| 15 | Rue Ceux de Dien Bien Phou & Zone artisanale | |
| 16 | La Glaneuse | |
| 17 | Av. Philippe de Girard | |
| 18 | Av. Philippe de Girard, devant l'ancienne pompe | |
| 19 | Ch. Derrière les Os | |
| 20 | Route de Pertuis, angle rue Émile Ducarré | |
| 21 | Bd. de la Liberté, parking école | |
| 22 | Route de Pertuis, angle rue Concordet | |
| 23 | Rue Charles de Gaulle | |
| 24 | Route de Pertuis, angle ch. du Cade | |
| 25 | Bd. de la Liberté, devant l'école | |
| 26 | Place du Couvent | |
| 27 | Rue du 18 Juin 1940 | |
| 28 | Route de Vaugines | |
| 29 | Devant le collège | |
| 30 | Route de Vaugines (3 emplacements) | |
| 31 | Parking des Amandiers | |
| 32 | Ch. des Rougettes | |
| 33 | Rue Marceau | |
| 34 | Ch. de la Tuilière | |
| 35 | Ch. des Fourques, angle rue Pastras | |

Les conteneurs enterrés seront mis en service dans le 1^{er} trimestre 2021. La capacité sera nettement augmentée : 1 poubelle enterrée est aussi grande que 4 conteneurs aériens !

Actions sociales et solidarités

La délégation Action sociale et solidarités

Le travail de la commission « actions sociales et solidarités » doit être complémentaire aux actions du CCAS et la commission doit être porteuse de projets solidaires. En ces moments difficiles de pandémie, nous devons renforcer nos actions solidaires et accompagner les plus vulnérables.

Parmi les différentes actions, l'une de nos priorités à adresser est le manque de professionnels de santé à court terme à Cadenet, notamment chez nos médecins généralistes.

Au sujet des logements loués ou à louer, il y a plusieurs problématiques : trop peu de locations pour permettre à notre population d'être logée. Pour les logements sur le marché locatif, bon nombre sont indécents à la location, il convient donc de répertorier les logements vacants et de travailler sur une possibilité éventuelle de mettre en place « un permis de louer ». Notre rôle est également d'informer les propriétaires et les locataires au sujet des aides dont ils peuvent bénéficier afin de réhabiliter ces logements.

Un nouveau conseil d'administration pour l'EHPAD

Suite aux dernières élections municipales, la composition du conseil d'administration de l'EHPAD, dont la nouvelle directrice est Mme Gay, a été modifiée et se compose désormais comme suit :

- Président : M. le Maire Jean-Marc Brabant
- Mme Suzanne Bouchet, Messieurs Christian Mounier et Jean-François Lovisolo, conseillers départementaux
- Mesdames Françoise Raoux et Annie Berge, élues municipales, membres de la commission Actions Sociales et Solidarités
- Mme Claude Textoris, comptable public et M. S. Bonaventure, chef de service au Trésor public
- Mme Muriel Glinsky, membre de l'association œuvrant au sein de l'établissement
- M. Gilbert Marignane, président de l'association Le temps du renouveau
- M. Kevin Afanou, représentant le personnel
- Mme Gorgie Odette, représentante des résidents.



Françoise Raoux-Jacquème
3^e adjointe déléguée
aux Actions sociales
et Solidarités



Les colis de Noël

Tous les ans, les membres du conseil d'administration du CCAS et des élus de la commune apportent les colis de Noël aux personnes de plus de 83 ans. C'est une façon chaleureuse de garder le lien avec les habitants du village et de partager un moment avec les plus isolés. Il est également distribué un présent aux résidents de l'EHPAD de Cadenet.



L'EHPAD de Cadenet.



AdobeStock - Maribou

Crise COVID-19

Pendant le premier confinement, le CCAS a été coordinateur entre les personnes bénévoles pour apporter un soutien aux personnes isolées et (ou) vulnérables, les personnes demandeuses de soutien, par des échanges téléphoniques ou physiques en respectant les gestes barrières et les consignes sanitaires édictées par l'État et la préfecture ; des liens importants se sont ainsi créés entre les personnes. Un bel élan de solidarité s'est rapidement mis en place dans les quartiers entre voisins, soit pour aller faire les courses des personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, soit pour porter les poubelles jusqu'au container, soit un tas d'autres services, et veiller sur les personnes proches de leur domicile.

Pour ce deuxième confinement, la mairie, au travers de ses nouveaux élus, notamment la commission Actions Sociales et Solidarités ainsi que la Cellule d'écoute et d'accompagnement, reste attentive à l'évolution de la situation sanitaire sur notre commune.

Le registre communal des personnes âgées ou handicapées vulnérables (prévu par la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004) a été abondé par les contacts établis au cours de cette période ; aujourd'hui il est toujours actif comme demandé par monsieur le Préfet.

Début septembre, la fiche d'inscription pour s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables a été remise à la population par le biais de la première édition spéciale du bulletin municipal.

Il a été également adressé un courrier personnalisé à l'ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales de Cadenet de plus de 60 ans, accompagné de la fiche d'inscription au registre communal des personnes vulnérables.

Le CCAS poursuit son attention particulière sur cette situation sanitaire auprès des personnes vulnérables tout en répondant aux demandes de l'État et de la préfecture.

Nous comptons également sur vous, sur votre bienveillance auprès de vos proches et votre entourage, afin que chaque Cadenétienne et Cadenétien puisse trouver un accompagnement, un soutien en cas de besoin, et traverse au mieux cette période difficile.



Françoise Raoux-Jacquème

3^e adjointe déléguée
aux Actions sociales
et Solidarités



Mairie de Cadenet

Le CCAS de Cadenet

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal administratif, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative et financière à l'égard de la commune.

Le CCAS est composé d'un conseil d'administration présidé par le maire et composé, à parité, de membres élus, en son sein, à la représentation proportionnelle, par le conseil municipal et de personnes nommées par le maire parmi lesquelles figures au moins trois représentants chargés d'associations à caractère social.

Suite aux élections du 28 juin 2020, monsieur Jean-Marc Brabant a été élu aux fonctions de maire de la commune et de ce fait, président du CCAS.

Lors du premier conseil d'administration, madame Françoise Raoux, seule candidate, a été élue à l'unanimité vice-présidente par l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Celui-ci est composé de :

- **M. Jean-Marc Brabant**, maire et président du CA
- **Mme Françoise Raoux**, adjointe chargée des Actions Sociales et Solidarités et vice-présidente du CCAS
- **Mme Valérie Gaudalet-Sanhadji**, adjointe chargée de l'Éducation, Enfance, Démocratie Participative
- **Mme Valérie Boisgard**, adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine
- **Mme Émilie Bastié**, conseillère municipale déléguée chargée de la Communication
- **Mme Isabelle Sève**, conseillère municipale de l'opposition
- **Mme Anne Vendrell**, représentante de l'association UDAF
- **Mme Martine Slavicek**, représentante de l'association du Temps du Renouveau
- **Mme Christine Castagne**, représentante de l'association Amical
- **Mme Élisabeth Trochu**, représentante de l'association Épicerie solidaire de Cadenet
- **Mme Claudie Warther**, représentante de l'association Épicerie Solidaire de Cadenet

Les fonctions et missions du CCAS

Les attributions du CCAS relèvent à la fois des missions obligatoires, imposées par la loi :

- La préinstruction des dossiers de demande d'aide sociale légale (article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles)
- La domiciliation des personnes sans domicile stable (article L.-1 du code de l'action sociale et des familles)
- Une analyse des besoins sociaux du territoire (article R.123-1 du code de l'action sociale et des familles)
- La tenue d'un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative résidant sur le territoire communal (article R.123-6 du code de l'action sociale et des familles).

Et des missions volontaristes, déployées au titre d'une politique d'aide sociale « générale et facultative ».

Le CCAS de Cadenet a un impact auprès de l'ensemble des habitants. L'objectif est d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter les personnes.

L'établissement a également un rôle de soutien moral et/ou financier en fonction des situations rencontrées.

C'est également un relais pour la mise en place des politiques sociales nationales, départementales et communales. Celles-ci sont définies par des actions de prévention et de développement social mis en œuvre en accord avec la politique sociale communale.

Organisation du CCAS de Cadenet

Nous avons la chance d'avoir au CCAS de Cadenet deux professionnelles de l'action sociale. Sandrine Mathieu, directrice du CCAS et Sylvie Trochu, secrétaire chargée de l'accueil du public.

Sylvie Trochu,
secrétaire du CCAS.





*Sandrine Mathieu,
directrice du CCAS,
assistante sociale.*

Le logement social à Cadenet

La mairie de Cadenet ne possède pas de logements sociaux. Elle doit donc travailler en partenariat avec les deux bailleurs publics : Mistral Habitat, maintenant Vallis Habitat et Famille Provence.

Au total il y a 71 logements sociaux.

Le secrétariat du CCAS est chargé d'accompagner les personnes dans leur demande de logement jusqu'à la commission d'attribution.

Chiffres-clés de l'activité du CCAS en 2019 :



+ de 1000 personnes ont été reçues par le CCAS en 2019



280 familles accompagnées par le CCAS



40 nouvelles personnes se sont inscrites dans la file active de l'assistante sociale en 2019

- 68 % d'entre eux habitaient déjà la commune et 32 % sont des nouveaux arrivants à Cadenet (rapprochement familial, professionnel ou pour raisons locatives)
- 32 familles sont sorties des files actives suite à un déménagement ou pour ne plus avoir pris contact avec l'assistante sociale depuis plus de 2 ans.



En moyenne, les revenus des 280 familles suivies par l'assistante sociale sont de 833 €/mois

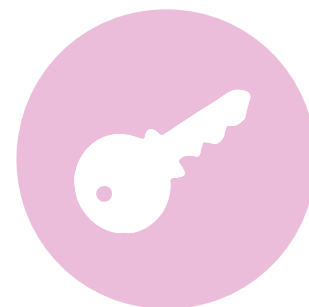
En France, selon le seuil de pauvreté adopté, un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 855 euros (seuil à 50 % du revenu médian) ou à 1 026 euros (seuil à 60 % du revenu médian).



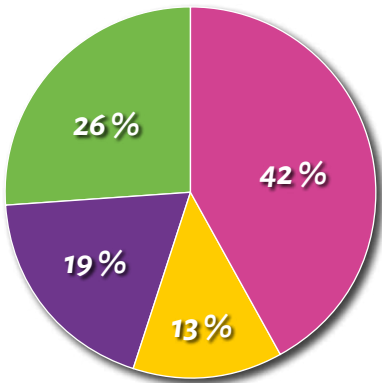
Profils des familles de la file active* de l'assistante sociale

Depuis 2013, le profil des personnes reçues reste stable avec une tendance à accueillir, tous les ans, un peu plus de familles monoparentales. Cadenet n'échappe pas à l'évolution de la composition familiale en France.

*file active : nombre de foyers accompagnés par l'assistante sociale de façon régulière (plus de 3 rendez-vous dans l'année) au cours de l'année.



Profil des foyers suivis par l'assistante sociale en 2019



● Célibataire ● Famille
● Couple ● Parent isolé

Le nombre de retraités reste identique sur ces trois dernières années. Le manque de service d'aide pour la constitution d'un dossier retraite se fait ressentir de façon importante. Les démarches obligatoires en ligne perturbent les futurs bénéficiaires à la retraite. Cela vient fortement modifier les accompagnements faits aux familles.

Nous retrouvons, comme en 2018, les mêmes problématiques liées : baisse des revenus pour les jeunes retraités et des accès à de nouveaux droits et pour les couples : difficultés financières en lien avec des revenus instables (chômage, RSA, intérim...)



L'épicerie solidaire

L'épicerie solidaire de Cadenet est une association indépendante de la mairie qui travaille en étroite collaboration avec le CCAS.

L'épicerie est tenue par des bénévoles. Elle est ouverte tous les jeudis de 13h45 à 16h45

On y trouve des denrées fraîches, congelées et des conserves.

L'épicerie solidaire est réservée à l'usage des citoyens de Cadenet affrontant des difficultés financières. L'accès à l'épicerie se fait par le biais de l'évaluation de l'assistante sociale du CCAS. Les personnes viennent récupérer leurs denrées alimentaires en échange d'un bon émis par le CCAS.

Les familles sont amenées à participer financièrement entre 5 et 10 euros ou le CCAS prend cette charge en fonction de la situation financière du foyer.

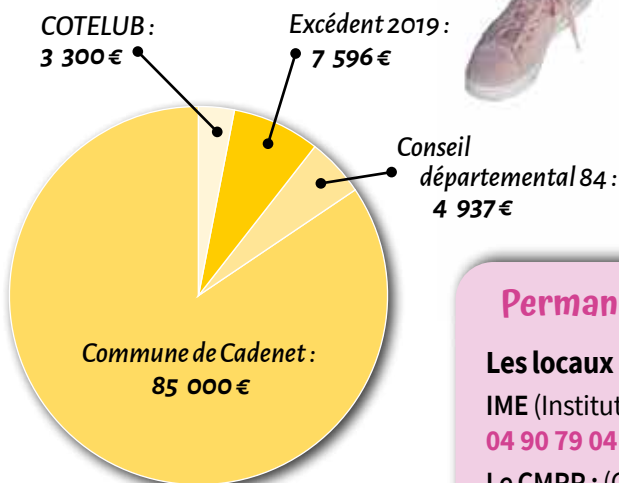
En 2019 le CCAS a donné la somme de 5625 € pour une centaine de foyers.

L'épicerie est autofinancée, elle bénéficie d'aides de la banque alimentaire. Elle accepte les dons en nature : denrées non périssables, produits d'hygiène, vêtements.



Local de l'épicerie solidaire.

Recettes du CCAS 2020



Permanences & contacts

Les locaux annexes au CCAS en face de l'église, haut du cours Voltaire :

IME (Institut Médico Éducatif) :

04 90 79 04 91

Le CMPP : (Centre Médico Psycho Pédagogique) : 04 90 79 30 69

La Médecine du travail de la MSA :

04 90 13 66 66

Amical : 04 90 79 49 77

Le CCAS 18 cours Voltaire :

Conciliateur de justice :

04 90 08 39 80

EDÈS : Espace Départemental des Solidarités de Pertuis :

04 90 09 27 00

Vie économique - Tourisme -

Redynamisation commerciale de notre centre-ville

Donner un nouvel élan au commerce du centre historique est une priorité de notre mandat.

Nous garantissons assistance et conseils, quand cela est nécessaire, aux propriétaires de locaux commerciaux, aux commerçants qui souhaitent s'installer et à ceux qui souhaitent céder leur entreprise.

Plusieurs projets sont à l'étude, et même si le contexte sanitaire n'est pas favorable à l'ouverture d'un commerce, il y a une envie de s'installer dans le centre de Cadenet.

Nous avons souhaité nous appuyer sur l'expertise de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse pour réaliser une étude préalable à la redynamisation commerciale du centre-ville. Cette étude doit nous permettre de bâtir une stratégie de développement du commerce de centre-ville.

Cette étude va débiter prochainement et va s'articuler en deux volets indissociables et complémentaires : un volet diagnostique et un volet stratégique.

L'étude s'attachera à fournir les éléments suivants :

- ▶ Dresser un état des lieux du commerce et de l'environnement urbain.
- ▶ Évaluer l'image et l'attractivité des axes commerciaux.
- ▶ Identifier les attentes des consommateurs par une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 100 ménages.
- ▶ Identifier les attentes des professionnels, commerçants et prestataires de services implantés dans le périmètre.
- ▶ Dégager les forces et faiblesses du cœur de ville par un bilan.
- ▶ Déterminer des axes de progression pour renforcer l'attractivité du commerce de proximité par l'élaboration de préconisations d'actions.

Les résultats de cette étude seront restitués aux commerçants et amorceront la démarche de dynamisation dont ils seront un des principaux acteurs.

Cette première étape nous permettra par la suite de mettre en œuvre les conditions du droit de préemption communal sur les fonds de commerce, artisanaux, et les baux commerciaux.



Marc Duval
4^e adjoint délégué
à la Vie économique,
au Tourisme et à
l'Environnement



Place du Tambour d'Arcole.

Agriculture - Environnement

L'Îlot Vivet

L'Îlot Vivet est un point central de notre village. Nous souhaitons mettre en œuvre une réhabilitation ambitieuse qui fasse de ce lieu un espace vivant, véritable moteur de notre projet municipal portant les valeurs du « bien vivre ensemble ».

Notre volonté est forte pour que chacun puisse s'approprier ce lieu, y trouver un espace d'échange et de partage, apprendre, créer ou simplement passer un moment agréable.

Le groupe de travail municipal qui réfléchit à ce projet a défini les valeurs de solidarité, de partage et de convivialité dans le respect du patrimoine comme fil conducteur de cette réalisation.

Ce lieu doit répondre aux enjeux de lien social et intergénérationnel, d'accès au numérique et à la culture par la création d'espaces de vie, de travail et de créations favorisant les échanges et la collaboration.

Le projet de l'Îlot Vivet est ambitieux et nécessite la mobilisation de moyens, de compétences et de financements importants. Sa réalisation prendra du temps. Nous ne pouvons pas nous engager dans une mauvaise direction. Ainsi, nous souhaitons vous associer en amont de ce

projet pour confirmer que nos orientations correspondent à vos attentes.

Nous vous proposons de répondre au sondage disponible sur le site internet de la mairie ou via le sondage papier inclus dans ce bulletin pour ceux qui ne peuvent pas le remplir en ligne (voir page 49-50).



L'Îlot Vivet vers 1920 et aujourd'hui.

Tri des bio déchets - projet composteur collectif

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets d'ici 2025 : chaque Français disposera d'une solution de tri de ses déchets de cuisine et de table, afin que ceux-ci puissent être valorisés.

Le tri des déchets quotidiens concerne en particulier les emballages et le papier, mais aussi, et de plus en plus, les biodéchets (déchets de cuisine, restes de repas et déchets du jardin).

Concernant ces derniers, diverses solutions pourront être déployées : en habitat individuel, le compostage domestique, déjà largement répandu, s'effectue en utilisant un silo à compost dans son jardin.



Vous voulez vous y mettre ? COTELUB vous aide en vous proposant un composteur en bois de 575 litres, à un prix modique de 25 euros : paiement à effectuer au siège COTELUB (chèque à l'ordre du Trésor public), puis rendez-vous au Pôle Environnement : D956, route de Grambois - 84240 La Tour-d'Aigues.

En zone urbaine, le compostage de pied d'immeuble ou de proximité exige un peu d'organisation pour sa mise en place et son suivi.

Le biodéchet est très humide, riche en matière organique, et peut se transformer en compost. Ce compost pourra alors être utilisé très localement pour retourner à la terre cultivée ou aux espaces verts en ville. C'est un plus pour la biodiversité et pour le développement de circuits courts, d'activités riches en lien social, c'est aussi un bon moyen de réduire le coût de traitement des déchets et donc de votre TOM (Taxe sur les ordures ménagères).

Nous avons commencé à travailler sur un projet pilote pour la mise en place d'un test de compostage collectif au village. Le groupe de travail réunit des élus, des habitants motivés du village, les associations « Zéro déchet sud Luberon » et « Au Maquis » avec son « maître composteur ».

Culture - Patrimoine

La culture s'adapte et continue en temps de crise

Mon objectif est d'amener de la diversité culturelle de qualité à Cadenet, favoriser la découverte des artistes de tout horizon en privilégiant toujours nos artistes locaux, afin de mener à bien la mission que vous m'avez confiée en tant qu'adjointe à la culture et au patrimoine.

Mon rôle est de renforcer les accords avec les institutions : La Garance, le Grand ménage de printemps pour le théâtre, pour la partie musicale avec l'association Yellow, groupes de musique aux influences diverses, découverte de nouveaux artistes locaux.



Valérie Boisgard
5^e adjointe déléguée
à la Culture et au
Patrimoine

L'année 2020 est marquée par la mise en sommeil des événements culturels en raison des directives gouvernementales et préfectorales et de la crise sanitaire. C'est pourquoi il est important de réinvestir la culture car elle offre de véritables moments de vie sociale pour outrepasser les difficultés dans l'air du temps.

Pour le patrimoine, mon engagement consiste à rechercher des études et subventions auprès d'organismes comme la région, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Parc naturel régional du Luberon et bien d'autres, afin de valoriser notre beau patrimoine.

Cette mission me prenant du temps et de l'énergie, je peux m'appuyer sur une équipe dynamique composée des techniciens du service culturel et patrimoine, ainsi que des membres de la commission culture et patrimoine.

Coucher de soleil pour débiter la soirée « Des étoiles plein les yeux ».



Présentation de l'équipe

Katia Martin

« Je suis responsable du service culturel qui comprend le centre culturel, le patrimoine et la médiathèque. En collaboration avec l'élue à la culture, je mets en place des événements culturels et des projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine.

Bibliothécaire de métier, je m'occupe de la gestion budgétaire des achats de documents de la médiathèque. J'élabore avec mon équipe des actions d'animations et j'interviens dans l'animation des classes, de la petite enfance (RAM) et dans l'accueil des publics au sein de la médiathèque. La littérature jeunesse et le cinéma sont mes domaines de prédilection : j'aime conseiller et échanger des coups de cœur de lecture avec le jeune public et les usagers cinéphiles ! »

Samuel Texier

« Agent dans la culture et la communication, mon rôle est de mettre en œuvre des moments de partage, de convivialité et de découvertes culturelles : concerts, expositions, spectacles, festivals... »

Lotta Olsson

« À la médiathèque depuis 2012, je suis toujours aussi contente de vous accueillir et vous aider dans vos recherches. Et quand la médiathèque est fermée au public, le travail ne s'arrête pas ! J'accueille les classes pour leur lire des histoires et leur transmettre le goût de la lecture. Avec mes collègues, nous choisissons les livres et DVD à acheter et je m'occupe aussi des abonnements magazines. J'informatise tous les documents dans notre logiciel, pour lequel je suis la coordinatrice technique. »

Adeline Coulombel

« Je m'appelle Adeline et je suis agent de bibliothèque. Je participe à l'accueil du public, aux commandes et à l'enregistrement des documents dans notre logiciel. Je m'occupe plus particulièrement de l'équipement des livres, je les couvre et les renforce pour qu'ils puissent pleinement s'épanouir dans la médiathèque. Je les soigne lorsqu'ils se cassent la tranche. Je les partage lors des accueils de classe. Vous pouvez aussi me retrouver à travers les affiches concernant les animations de la médiathèque et la newsletter. »

Samuel

Lotta

Adeline

Katia



..... Retour sur les événements de l'année

Un été artistique au centre culturel La Laiterie !

Le service culturel a décidé de soutenir les artistes du village en leur permettant d'exposer durant tout l'été.

Vous avez pu découvrir les artistes Paola Corna-Balekdjian, François Lagoutte, Valérie Ciaglo, Julia Muyor, Valentin Hartmann et Nina Rech.



Exposition : Julia Muyor et Valentin Hartmann.



Exposition : Paola Corna-Balekdjian et François Lagoutte.



Exposition : Nina Rech.

Exposition : Valérie Ciaglo.



Des étoiles plein les yeux

En octobre, le service culturel vous a proposé une belle soirée sous les étoiles autour du conte et de la flânerie audio-stellaire.



La conteuse Marie Ricard nous a emmenés dans le monde de la nuit à travers histoires et légendes.



Hervé Vincent

Concert du 26 août sur la place de la Mairie.

Article dans La Provence.



Un concert exceptionnel

Suite au report du concert fin août 2020, annulé dans un premier temps à cause de la crise sanitaire, nous remercions chaleureusement les musiciens pour leur adaptabilité et leur geste solidaire envers la commune.

Christophe Lampidecchia, Loïc Pontieux, Paloma Pradal, Kevin Reveyrand, Jean-Luc Di Fraya et Louis Winsberg.



Hervé Vincent

« Un immense merci à Valérie Boisgard et à la mairie de Cadenet de m'avoir permis d'organiser un concert le 26 août sur la place de la Mairie. Pour cette création originale et unique, j'avais la chance d'être entouré d'artistes exceptionnels : Paloma Pradal, Louis Winsberg, Christophe Lampidecchia, Jean-Luc Di Fraya et Loïc Pontieux. Ils résident pour la plupart dans la région. Le service culturel, l'association Yellow et moi-même préparons de nouvelles actions dans le village pour l'avenir, toujours dans une lignée artistique de qualité, conviviale et accessible à tous. »

Kevin Reveyrand
Musicien, résidant à Cadenet



Discours de bienvenue du 3^e DD Festival, en présence de M. le Maire Jean-Marc Brabant, du président de COTELUB et maire de Mirabeau M. Tchobdrenovitch, des élus des commissions Culture et Action sociales et solidarités.

Le DD Festival

Le Développement Durable Festival est organisé depuis 3 ans par le CCAS et le service culturel, en octobre de chaque année. Ce temps fort et participatif sur le développement durable et la protection de l'environnement a réuni des acteurs locaux associatifs et institutionnels qui se sont impliqués dans l'échange et le partage des savoir-faire autour du recyclage, de l'antigaspillage, de l'alimentation biologique et de la nutrition dans une optique « zéro déchet ». Ce festival s'inscrit dans les objectifs prioritaires de la municipalité, engagée dans le tri sélectif du territoire sud-Luberon.

Merci à tous les participants pour leur enthousiasme et la qualité de leur intervention : Les binettes agiles, Appel Durance, Zéro déchet sud Luberon, La bouquinerie de Dinn Lama, l'EDES et le CCAS, l'épicerie solidaire, le Parc naturel régional du Luberon, Ecoformation, COTELUB et les Paniers bio de Cadenet.



Explication sur le garage des antivolos vélo du Parc naturel régional du Luberon aux élus de Mirabeau et Cadenet.



Stand du CCAS informant sur les économies d'énergie et l'alimentation : que faire avec un colis solidaire ?



Friperie solidaire avec l'association Épicerie Solidaire de Cadenet.



Atelier équilibre alimentaire, avec jeux de cartes, animé par Anne Vincent, association L'Appel-Durance.

Du côté de la médiathèque

Malgré la crise sanitaire, l'équipe de la médiathèque poursuit sa mission, tout en essayant d'être inventive dans cette situation exceptionnelle. C'est ainsi qu'elle a concocté de nouveaux services pour rester en contact avec les usagers pendant la période de confinement.



Infos pratiques

La médiathèque est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h / 16h-18h

Mercredi : 9h-12h / 15h-18h

Samedi : 9h-12h30

La consultation sur place est gratuite.

L'adhésion de 6 € par an permet d'emprunter 5 livres, 2 DVD, 2 magazines et 2 livres audio.

Pour s'inscrire, un justificatif d'identité est demandé.

Où nous trouver ?

Médiathèque René Char
18 cours Voltaire. 84160 Cadenet

Nous contacter :

04 90 68 64 48

bibliotheque@mairie-cadenet.fr

Le service s'adapte au contexte sanitaire !

- ⊙ **La newsletter « spécial confinement »** : une sélection de ressources numériques gratuites (culture, musées virtuels, cinéma, livres numériques, jeunesse) a été envoyée chaque semaine aux adhérents de la médiathèque.
- ⊙ **La réouverture partielle en drive** : un service de « prêt à emporter » sur rendez-vous a permis aux usagers de venir récupérer des livres, DVD, magazines sur réservation.

Sous réserve d'application des mesures sanitaires, la médiathèque a mis en place un service de « prêts à emporter sur réservation ».

Vous pouvez vous renseigner au :

04 90 68 64 48.



Nouveauté !

- ⊙ **Le catalogue en ligne de la médiathèque** : découvrez le catalogue tout fraîchement amélioré sur : www.mairie-cadenet.fr rubrique Vie culturelle - Médiathèque. Plus maniable, il facilite la consultation de la base documentaire, l'accès aux nouveautés, la réservation et la gestion de vos comptes personnels.
- ⊙ **La newsletter Coup de cœur** : dans la continuité de la newsletter « ressources numériques », les bibliothécaires proposent aujourd'hui des idées de lecture et de films pour tous. Des « packs surprise » destinés aux enfants peuvent être réservés. Personnalisables, ils leur permettent de découvrir nouveautés et sélections thématiques.
N'hésitez pas à les demander lors de votre passage à la médiathèque !

Spectacle petite enfance par la conteuse Monique Bertrand.



Atelier gravure avec l'association Créacuir.

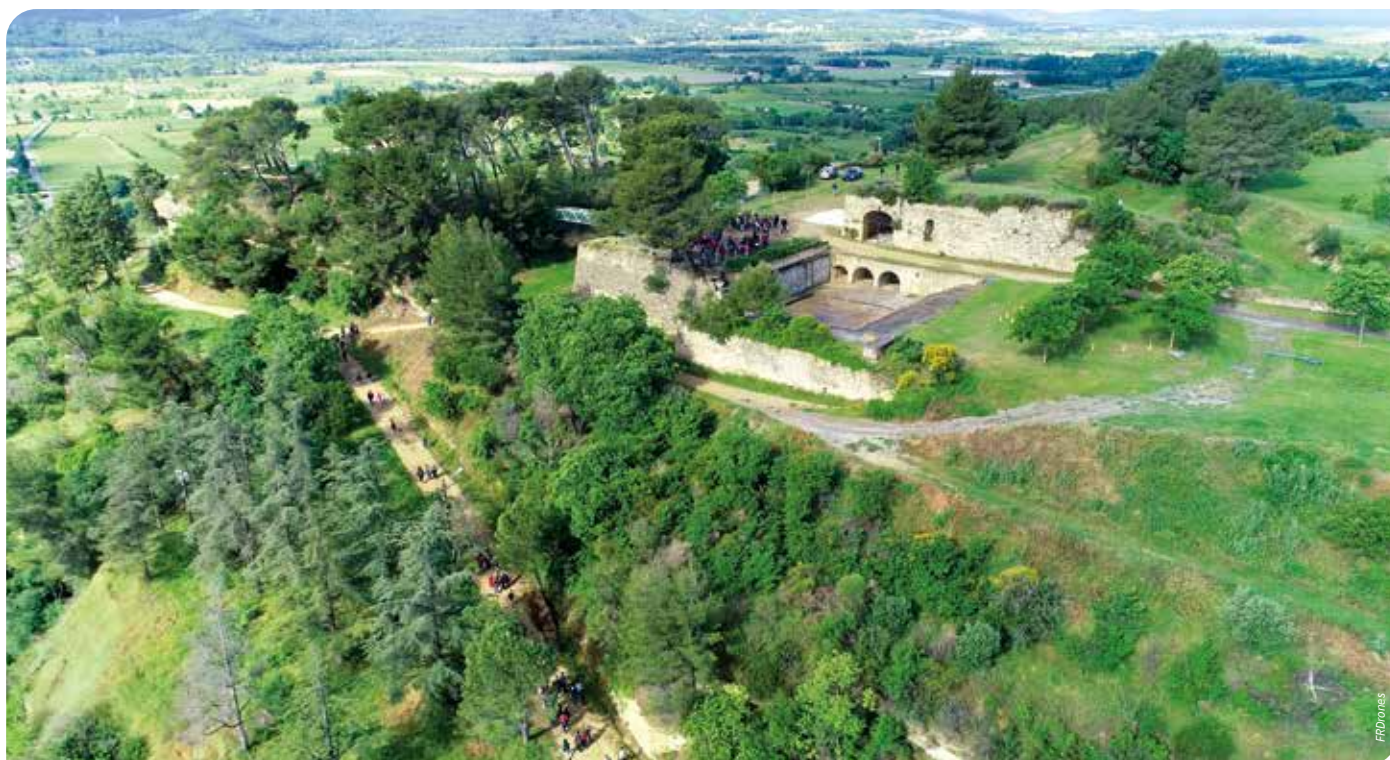
Les animations en 2020

La crise sanitaire ayant quelque peu perturbé la programmation des actions culturelles de la médiathèque, les usagers ont quand même pu profiter :

- ⊙ **Des ateliers famille** : un atelier d'initiation à la gravure et un atelier origami.
- ⊙ **Des lectures d'albums** : accueil des classes pendant la période scolaire et une lecture dans le jardin de la mairie par les bibliothécaires en été.
- ⊙ **D'un comité de lecture Adultes mensuel.**
- ⊙ **Des événements en partenariat avec le centre culturel** : Festival des amateurs de théâtre, DD festival.
- ⊙ **Des animations pour les plus petits** : Bébé bouquine (6 séances), spectacles *Le carnaval des animaux* et le conte de saison *PomPomPom*.



.....Valoriser et entretenir notre Patrimoine.....



FRO/ones

 Le site du château.

Les études en cours

- ☉ La mise en sécurité du site du château, pour une restauration future. Afin de mener à bien ces projets de restauration, ces dossiers nécessitent un montage complexe sur lesquels nous travaillons en proche collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).
- ☉ Le bâtiment du presbytère et de l'église.
- ☉ Projet à venir sur l'inventaire du « petit patrimoine ».



Mairie de Cadenet

 Le presbytère.

Chantier participatif

Envie de participer à la restauration de nos lavoirs ?

Une étude est mise en place sur la restauration des lavoirs. Si vous souhaitez participer à ce chantier et à la rénovation de notre patrimoine, merci de vous faire connaître auprès du service culturel.

04 90 08 94 65 ou
serviceculturel@mairie-cadenet.fr



Mairie de Cadenet

Urbanisme - Cimetière

..... Une aide particulière pour vos façades

Notre commune s'est engagée dans l'amélioration et la réhabilitation du cadre de vie de notre centre ancien. Nous pouvons apporter une subvention aux habitants possédant un immeuble situé au sein du périmètre défini ci-contre, ayant une façade visible depuis le domaine public. L'objectif est de poursuivre l'effort entrepris lors de l'aménagement des places du Tambour d'Arcole, du 4 Septembre et du 14 Juillet.



Périmètre de réhabilitation des façades.

La subvention pour une rénovation de façade pourra représenter 40 % d'un montant des travaux plafonné entre 3 000 € et 10 000 €/TTC, soit une subvention façade plafonnée entre 1 200 € et 4 000 €. Le montant des travaux sera défini en fonction de l'état du bâti.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul élément à reprendre sur la façade, une aide forfaitaire pourra vous être attribuée, par exemple pour remplacer les volets, pour camoufler des climatiseurs...

Pour les devantures commerciales, il est prévu une aide de 50 % d'un montant de travaux plafonné à 4 000 €/TTC, soit 2 000 € de subvention.

Vos démarches

- ⊙ Rencontrer l'architecte-conseil du Parc naturel régional du Luberon intervenant sur la commune, **Christelle Juskiwieski**, qui vous réalisera des prescriptions pour la réfection des façades et contacter **Christine Peseux, conseillère habitat de « SOLIHA84 »**.
- ⊙ Réaliser des devis de travaux conformément aux prescriptions architecturales, qui permettront de réserver la prime façade.
- ⊙ Déposer une déclaration préalable de travaux (ou permis de construire) à la mairie.

Le règlement de la subvention se fera sur présentation des factures, avec le visa de conformité donné par l'architecte-conseil.



Des aides pour un habitat confortable... ... un service de proximité gratuit

La commune tient à ce qu'à Cadenet, chacun puisse vivre dans un logement décent, adapté à ses besoins, qu'il soit locataire ou propriétaire. C'est pour cette raison qu'elle a contracté un partenariat avec « SOLIHA 84 » afin d'offrir aux Cadenétiens un véritable service de proximité gratuit.

Christine Peseux, conseillère habitat à « SOLIHA 84 » est l'interlocutrice unique des Cadenétiens. Elle vous accompagnera pour le montage des dossiers de demande de subventions concernant la réhabilitation de l'habitat. Elle suivra votre dossier, de l'estimation des financements, avec visite à domicile, jusqu'au versement des subventions, assurant un lien avec les financeurs.

Attention, si les travaux sont commencés, vous ne pouvez plus prétendre aux aides financières.

Des aides pour un habitat confortable... ... des aides adaptées

- ⊙ **Vous êtes propriétaire occupant d'une résidence principale de plus de quinze ans ?** Vous pouvez bénéficier de subventions pour des travaux permettant de faire des économies d'énergie, d'adapter le logement au handicap ou de rendre le logement habitable. En fonction de vos revenus, de la nature des travaux, différentes subventions peuvent vous être attribuées.

- ⊙ **Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement de plus de quinze ans ?** Vous pouvez bénéficier de subventions pour vos travaux en fonction de l'état de dégradation de votre bien et d'une déduction fiscale de 70 % sur vos revenus fonciers, même si vous n'effectuez pas de travaux. Pour y prétendre, vous devez vous engager à louer votre bien pendant neuf ans à des familles ne dépassant pas un certain niveau de revenus et à appliquer un loyer modéré.
- ⊙ **Vous êtes locataire et vous souhaitez que des travaux d'adaptation soient réalisés dans votre logement ?** Il existe également des aides. Renseignez-vous auprès de Christine Peseux.

Contact SOLIHA 84

Christine Peseux, conseillère habitat de « SOLIHA 84 » reçoit sur rendez-vous tous les troisièmes jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h au sein de la mairie de Cadenet. Vous pouvez également la joindre tous les lundis au **04 90 23 12 12**, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, à Caumont sur Durance, siège de SOLIHA 84 ou sur l'adresse mail : c.peseux@solih84.fr

Nous comptons sur vous pour adhérer à ce dispositif. Ensemble, nous pourrions changer le regard porté sur notre commune !

Le cimetière

Nous avons réalisé l'achat d'un logiciel qui va nous permettre de gérer plus facilement les sépultures laissées à l'abandon et que nous pouvons récupérer car elles ne sont plus visitées et

entretenu depuis plusieurs années. Le logiciel nous permettra aussi de mettre à jour les noms sur les plans pour un repérage plus facile. Une visite a été effectuée sur site par les techniciens qui

ont pu faire un premier état des lieux. La commission Urbanisme et Cimetière se rendra également sur place dès que les conditions sanitaires le permettront pour effectuer cet état des lieux. Nous serons vigilants tout au long du mandat afin que le cimetière soit régulièrement nettoyé et désherbé car nous sommes conscients que ce lieu de recueillement doit être le plus agréable possible. Si vous avez rencontré des problèmes ou si vous avez des suggestions, vous pouvez faire remonter à l'accueil de la mairie et nous les étudierons.



Marcello Manganaro
6^e adjoint délégué à
l'Urbanisme et au Cimetière

Vie associative et Festivités

Depuis notre entrée en fonction, l'ensemble des élu(e)s de la commission « Vie associative et Festivités » et moi-même n'avons eu de cesse de promouvoir l'essor du monde associatif Cadenétien malgré toutes les contraintes que nous avons pu rencontrer.



Nicole Boy-Courroux
7^e adjointe déléguée
à la Vie associative
et aux Festivités

La mise en place de notre organisation avec l'apprentissage des règles de fonctionnement de l'administration publique, l'épidémie de COVID-19 et ses mesures sanitaires ainsi que les attentes suscitées par notre élection n'ont pas égratigné notre volonté et notre dynamisme au service de nos associations.

Ensemble et tous unis pour Cadenet, nous avançons main dans la main pour prendre les meilleures décisions afin de répondre à toutes leurs préoccupations.

Associations : sans vaciller et sans relâche, avec l'ensemble de nos moyens, tant matériels que financiers, nous serons à vos côtés. Cet appui va bien au-delà des subventions et de la mise à disposition de nos infrastructures, il y a toutes ces ressources aussi bien techniques qu'humaines que la ville met aussi à votre disposition. Cela fait partie de l'ensemble de la palette de nos actions quotidiennes pour appuyer et favoriser ce tissu indispensable au bien-vivre ensemble à Cadenet.

Ainsi, malgré la « morosité » de la conjoncture actuelle et les règles sanitaires évoluant sans cesse, nous nous battons, jour après jour, pour maintenir notre soutien en gardant nos installations ouvertes, en répondant aux questions que chaque bénévole se pose et, bon an mal an, en animant le village.

Forum des associations,
samedi 5 septembre 2020.



Notre détermination est toujours aussi forte et en dépit de l'adversité, du virus toujours en circulation, nous poursuivrons nos efforts car nous mesurons l'immense impact qu'ont nos associations sur l'art de vivre à Cadenet.

Pour réaliser toutes nos démarches, nous pouvons nous appuyer, en totale confiance, sur le service Vie associative et Festivités.

Ce service, coordonné par Laurent Gouin, est en charge de l'ensemble des tâches relevant du soutien à la vie associative et de l'organisation des festivités.



Laurent Gouin.

Ainsi dans le cadre des **services aux associations**, il :

- Gère les installations sportives ainsi que nos salles municipales.
- S'occupe des réservations et locations des infrastructures municipales.
- Renseigne, accompagne et favorise la gestion et la création des associations sur le territoire.
- Crée et met à disposition des bénévoles des outils susceptibles de les aider dans la gestion quotidienne de leur association.
- Répond et met en pratique la volonté municipale formulée par les élus de la commission Vie associative et Festivité.

Dans le volet **Festivités**, il :

- Organise, avec les autres services municipaux, l'ensemble des manifestations institutionnelles ou autres promulguées par les élus.
- Accompagne les associations demandeuses, dans la réalisation de leur manifestation.

Le forum des associations

Début septembre, nous avons maintenu et organisé, la rentrée associative avec le Forum des associations.

Le 9 octobre, nous avons programmé la première rencontre Associations/Élu(e)s.



Halloween

À notre grand regret, le 31 octobre était organisée la manifestation Halloween jusqu'à ce que la préfecture, dans le cadre des mesures COVID-19 nous l'interdise.

Même les vitrines vides étaient décorées et prêtes pour la fête.



Je tiens, tout particulièrement, à saluer, comme il se doit, tout le travail réalisé par les bénévoles associatifs pour leurs adhérents, et à travers eux, pour toute la ville.

Je connais très bien le monde associatif, ayant dans mon parcours citoyen et familial participé modestement à son épanouissement. Aussi, n'en doutez pas, je serai et nous serons toujours à vos côtés pour vous aider.

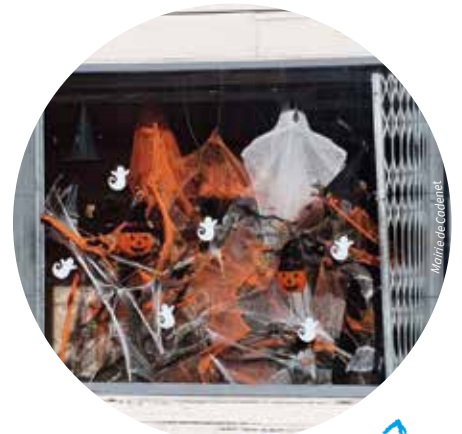
Issue d'une famille solidement ancrée à Cadenet, j'ai connu des temps où l'entraide et la solidarité entre habitants, associations, étaient l'essence même de notre village.

Les temps changent, les mœurs aussi, et sans faire de « passésisme », ma volonté, et celle des élus de ma commission, est de mettre l'accent, tout au long de ce mandat, sur ces notions qui sont fondamentales et indispensables pour rendre notre village plus séduisant et encore plus agréable à vivre.

La bienveillance, l'entraide, la solidarité et le respect seront mes guides tout au long de ces 6 ans à passer ensemble.

Je m'appuierais pour cela, en totale confiance sur l'expérience et le dynamisme des élus de ma commission, mais aussi et surtout sur le remarquable travail du personnel municipal qui ne cesse de démontrer, jour après jour, la qualité et la disponibilité de notre service public.

Nicole Boy-Courroux



Vitrines vides prêtes pour Halloween.

Communication

Communiquer pour créer du lien

L'objectif principal est clair : développer et renforcer notre communication institutionnelle. Non seulement les informations utiles à la vie quotidienne, associative, sociale et locale, mais également les informations sanitaires relatives à la crise que nous traversons. La communication repose donc sur un échange permanent d'informations entre la mairie, les élus, les autorités et les partenaires extérieurs du territoire, pour que vous, Cadenétiennes et Cadenétiens, ayez une information de qualité. Le contenu est en effet crucial pour que la communication qui vous est adressée soit juste, pertinente et repose sur de bonnes bases.

Afin de développer et renforcer le bien-vivre ensemble, nous mettons un point d'honneur à ce que toutes nos communications reposent sur nos valeurs : être à l'écoute, renouveau, exemplarité, citoyenneté, solidarité, proximité et démocratie participative.

La communication c'est également vous rencontrer pour être au plus proche de vos besoins. C'est dans ce but précis que le dispositif des élus référents par quartier a été mis sur pieds. Malheureusement, dans le cadre de la crise sanitaire, les premières rencontres ont été annulées. Elles seront organisées dès que le contexte sanitaire le permettra.

Notre rôle est également de vous informer des différents projets que nous mettons en œuvre dans le cadre de notre mandat et du programme sur lequel nous avons été élus. Les conseils municipaux sont désormais filmés et le lien vers la rediffusion de la séance est disponible dans les jours qui suivent la tenue du conseil municipal. Nous souhaitons également vous faire participer au développement de projets phares. Dans ce but précis, un sondage concernant la réhabilitation de l'Îlot Vivet a été mis en place. Nous vous invitons à répondre à cette concertation en ligne sur le site de la mairie. Une version papier est disponible en page 49 de ce bulletin si vous ne pouvez pas remplir le sondage en ligne.



Émilie Bastié
Conseillère municipale
déléguée à la
Communication

La communication pendant la Covid

Pendant cette période de crise sanitaire, notre volonté est de vous fournir une information de qualité, qui réponde à vos préoccupations et à celles des acteurs économiques et associations de notre village.

Dans ce contexte, nous avons contacté à plusieurs reprises les commerçants, artisans et associations pour leur relayer les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement, la région, le département et notre intercommunalité COTELUB.

Toutes les informations sont également disponibles sur le site internet de la mairie. Dans cette idée de proximité, nous avons également distribué, à tous les habitants, au mois de novembre, une version papier de la lettre du Maire sur les mesures sanitaires.

Pour assurer la communication de la mairie, le service est composé d'un agent à temps partiel sur la communication et la culture. Pour vous informer, nous utilisons de nombreux outils de communication.



Restez informés



Avis aux associations du village

Vous souhaitez diffuser un événement ou une annonce ?

Envoyez votre texte et une image au format JPEG à l'adresse

communication@mairie-cadenet.fr

au moins 10 jours avant la date de publication souhaitée.

Votre annonce sera diffusée dans l'agenda du site internet, sur le panneau lumineux et sur la page Facebook municipale.



Page Facebook

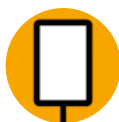
La nouvelle page Facebook municipale vous permet de découvrir de nombreuses actualités locales et de mieux appréhender votre territoire. Elle se veut un outil pratique où nous annonçons régulièrement les informations municipales, les événements organisés par les commissions municipales, ainsi que les initiatives menées par les acteurs associatifs de Cadenet. Nous relayons également les informations utiles des institutions officielles. Avoir une page Facebook officielle pour la mairie était devenu incontournable. Notre objectif, en créant cette page, est de vous informer de manière rapide. Cet outil est utilisé en complément du site internet de la mairie.

Samuel Texier, agent à la culture et à la communication.



Site internet

Le site internet de la mairie www.mairie-cadenet.fr est une véritable mine d'informations ! Il rassemble de nombreux renseignements sur la municipalité, sur vos démarches au quotidien, ainsi que sur la vie associative, culturelle et touristique du village. Vous pouvez suivre aussi l'actualité avec l'agenda de Cadenet mis à jour quotidiennement.



Panneau lumineux

Le panneau lumineux sur la place de la Mairie vous informe des actualités en un coup d'œil ! Comme nous l'avons annoncé pendant la campagne, nous souhaitons déplacer ce panneau lumineux pour le rendre plus visible pour les Cadenétiens. La commission Communication travaille sur l'emplacement de ce panneau qui n'est pas optimal. Ce déplacement ne se fait cependant pas à la légère : nous devons prendre en compte le marché public et le cahier des charges qui ont été convenus lors de l'installation de ce panneau ainsi que l'aspect technique (branchements, chaussée, etc.) avant de pouvoir le déplacer. La marge de manœuvre est mince mais nous y arriverons.



Le bulletin municipal

Le Tambour, que vous lisez actuellement, est un outil primordial pour garder le lien avec vous et vous tenir informés de la vie locale et municipale. Nous espérons que la nouvelle ligne graphique de cette édition vous plaît. La prochaine édition paraîtra aux alentours du mois de mai 2021, pour vous présenter les orientations budgétaires municipales.



Vous venez de déménager sur Cadenet ?

Tout d'abord, bienvenue !

Nous vous invitons à contacter le service communication au :

04 90 08 94 65

ou par mail à :

communication@mairie-cadenet.fr

Nous serons ravis de vous procurer des informations sur la vie locale dans notre beau village.



Avis aux entreprises

Vous souhaitez référencer votre structure dans l'annuaire ?

L'annuaire en ligne des entreprises et structures de Cadenet est consultable sur le site internet de la mairie.

Vous pouvez demander à être référencé ou signaler un changement,

en nous contactant à :

communication@mairie-cadenet.fr

La prochaine étape sera la mise en place d'une newsletter dans le premier trimestre 2021, alors n'hésitez pas à nous contacter

si vous n'êtes pas encore répertoriés sur notre site internet.

Ressources humaines

Organisation des services municipaux

Comme dans les autres domaines de l'activité administrative de la commune, la gestion du personnel implique une répartition des compétences entre le conseil municipal et le maire.



Jean-Marc Brabant
Maire

L'un et l'autre disposent de prérogatives essentielles : rien n'est possible sans l'intervention du conseil municipal, qui décide des grandes orientations et dispose du pouvoir financier, mais rien n'est possible non plus sans l'intervention du maire, chef du personnel.

Le maire dans ses missions doit s'appuyer sur des équipes et notamment sur son directeur(rice) général(e) des services.

La relation entre le maire et la directrice générale des services (DGS) est fondamentale. C'est une relation de confiance qui est indispensable pour gérer la collectivité au quotidien. Sa mission est indissociable d'une collaboration étroite et permanente avec les élus locaux.

Elle est la cheffe d'orchestre de l'organisation d'une collectivité territoriale. Elle met en œuvre les projets municipaux définis par l'autorité territoriale, manage les équipes et coordonne le bon fonctionnement des services en garantissant le respect de la réglementation en vigueur dans les différents domaines de compétence.

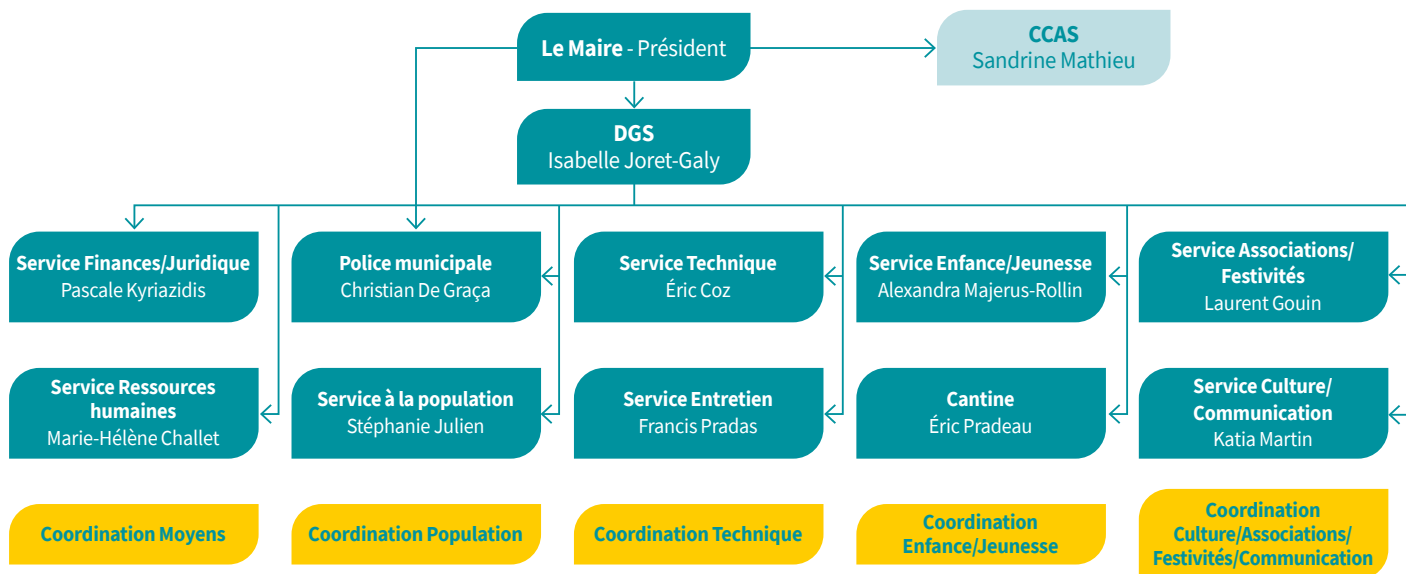
C'est en toute confiance que j'ai demandé à Mme Joret Galy, DGS sous le mandat du précédent maire, de rester à mes côtés et de m'accompagner dans cette nouvelle aventure.

Pour se faire, elle peut s'appuyer sur les chefs de services opérationnels (services techniques, enfance, cantine, urbanisme, police municipale) et transversaux (ressources humaines, finances, régies, service à la population, association) pour garantir un service public optimal attendu par les administrés.

Vous avez découvert les services opérationnels et techniques en lien avec les différents projets des élus délégués, ci-après une présentation des services transversaux.



Les services municipaux



Le Service à la population

Les agents du service assurent à la fois l'accueil physique et téléphonique des administrés, ont en charge des dossiers spécifiques, notamment l'État civil, le recensement militaire, les élections, le secrétariat des élus et de la DGS, le suivi des courriers papier ou mail... C'est un service important qui est le lien direct à nos concitoyens. Tout rentre et sort par ce service. Il nécessite compétence, polyvalence et un très bon sens de la communication.

Les ressources humaines (RH)

Les personnels de la RH constituent la pierre angulaire dans l'organisation de la collectivité qui permet de à la fois de garantir mettre en place une politique salariale et organisationnelle en toute transparence, équité et égalité. C'est une matière difficile où l'humain est au cœur du sujet. Le travail des agents est sensible et délicat, il nécessite rigueur, empathie, respect et professionnalisme.

Marie-Hélène Challet,
Laurent Gouin, Florence Rahal,
Catherine Jouffrit,
Marie-France Dessort,
Céline Milani, Isabelle Joret-Galy,
Jennifer Ruel et Stéphanie Julien.
Claude Rinaudo, Pascale Kyriazidis,
Marie Le Coffet et Christine Callus
n'ont pas pu se joindre à cette photo.

Les finances

Ce service sera développé lors du prochain **Le Tambour spécial finances**.

La régie

Ce service gère toutes les inscriptions aux services périscolaires (cantine, études, récré du mercredi...), le marché hebdomadaire, le cimetière... Outre les aspects financiers, la relation avec l'administré et les forains est forte et parfois difficile. Le savoir-faire et le savoir-être des agents permettent de traiter toutes les demandes avec un maximum de professionnalisme.

Le service entretien

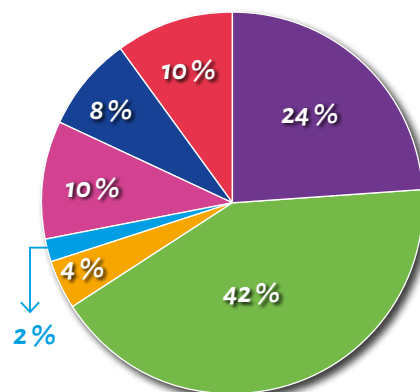
Le travail des agents d'entretien est primordial. Il permet d'assurer l'entretien au quotidien mais aussi l'entretien dans la durée. Si nos bâtiments communaux sont en si bon état, c'est grâce à leur travail, souvent épuisant et difficile. Outre l'entretien, les agents du service sont affectés sur la surveillance cantine ou la cantine (plonge), missions tout autant éreintantes. L'équipe du service entretien n'a pas pu être prise en photo, vous pouvez retrouver Pascale Liabeuf et Alexandrine Hérault sur la photo du service Cantine.

La police municipale

Le maire est l'autorité de police administrative au nom de la commune. Il possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, tranquillité et salubrité publiques.

Les Ressources humaines en quelques chiffres

55 agents au 31 octobre 2020



- Administration
- Service technique
- Culture et communication
- Sportif
- Médico-social
- Police
- Animation

Moyenne d'âge : 48,6 ans

43 % hommes - 57 % femmes

Départs en retraite cette année :

Khadija Bouden, Florence Rahal et Marie-France Dessort.

Nous leur souhaitons une bonne retraite !

J'ai la chance d'avoir des équipes motivées, professionnelles et investies, cela paraît normal mais toutes les collectivités ne peuvent pas se targuer d'avoir des agents aussi efficaces et impliqués dans la vie de la commune.

Jean-Marc Brabant

Police municipale

Le maire est investi d'une compétence générale de police administrative au niveau communal. Il est chargé de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'État. Il édicte des arrêtés municipaux qui sont applicables sur l'ensemble du territoire de la commune.



Jean-Marc Brabant
Maire

Les agents de la police municipale ont pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Ils agissent sous l'autorité du maire et le contrôle du préfet en matière de police administrative et celui du procureur de la République en ce qui concerne leur activité judiciaire.

La police administrative a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public. Elle a un but préventif tel que :

- ▶ D'assurer la sécurité des biens et des personnes par une surveillance sur le territoire communal des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics et privés, des quartiers résidentiels, en particulier au moment des vacances dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances.
- ▶ De maintenir l'ordre sur la voie publique, lors de manifestations ou sur les lieux de rassemblements tels que marchés, foires, lieux de cultes...
- ▶ D'assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants tels que les vols et toutes les atteintes aux biens et aux personnes.
- ▶ Veiller à la tranquillité publique. Cela concerne toutes les nuisances : le bruit, les troubles de voisinage, les aboiements, les manifestations publiques ou privées, les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, les rassemblements nocturnes qui troublent la quiétude des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique...
- ▶ Le maintien de la salubrité publique. Il s'agit de lutter contre les dépôts sauvages, les épidémies, de contrôler la salubrité des denrées exposées en vue à la vente, de surveiller les différents cours d'eau...
- ▶ La prévention et l'envoi des secours nécessaires lors d'accidents, incendies, inondations, accidents naturels, maladies épidémiques ou contagieuses. Il appartient également aux agents de la police municipale de déclencher les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure.

Réelle police de proximité, la police municipale assure une présence quotidienne sur le terrain, au service de la population.





Le poste de police municipale

La police judiciaire

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a donc un but répressif. Les agents de la police municipale ont pour mission :

- De veiller au respect des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés.
- De dresser les contraventions dans leurs domaines de compétences (infractions au Code de la route, divagation d'animaux dangereux, bruits ou tapages, abandon d'ordures et de déchets...).
- De constater et rendre compte de tous crimes ou délits.
- De seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire.

Afin de répondre au mieux à la nécessité de coordonner les services de sécurité publique, une convention de coordination est signée avec l'État favorisant la complémentarité entre la Gendarmerie nationale et la police municipale dont la coopération est quotidienne.

Horaires d'ouverture

- Le lundi : de 7h à 12h et de 13h30 à 17h
 - Du mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h30 à 18h
 - Le samedi matin de 8h à 12h
- Le service fonctionne 5 jours ½ sur 7.**

Vacataire devant les écoles

La police municipale en contact avec les Cadenétiens.



La police municipale de Cadenet

Le poste de police se trouve au 15 route de Pertuis.

En fonction de l'effectif présent, un planning adapté permet aussi la réalisation de services décalés, soit en début de matinée à partir de 7 heures, ou en soirée jusqu'à 20 heures.

En dehors de ces horaires, la police municipale intervient sur plus d'une trentaine de manifestations tout au long de l'année (festivités, commémorations, escortes, élections...)

Le service est composé d'un chef de service, de deux brigadiers-chefs principaux et d'un gardien.

Un vacataire rattaché au service de la police municipale est chargé :

- De la surveillance de l'entrée et de la sortie des élèves devant l'école élémentaire Méline Mercouri.
- Du ramassage du courrier au centre de tri.
- De la distribution du bulletin d'informations municipales.
- De la distribution de courriers exceptionnellement.

Vidéoprotection

Le dispositif de vidéoprotection, qui compte aujourd'hui 42 caméras sur la commune, a été initié en 2017.

Ce programme, étalé sur plusieurs années et mis en place en étroite collaboration avec la gendarmerie, va se poursuivre en 2021 avec l'installation de 25 caméras supplémentaires. Les places du 4 Septembre, de La Laiterie et également deux nouvelles entrées de ville vont être équipées de caméras dotées des dernières technologies.

La vidéoprotection, outil indispensable pour lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes, a déjà permis de résoudre plusieurs affaires judiciaires.

Dispositif Voisins vigilants

La municipalité de Cadenet a adhéré au dispositif « Mairie vigilante » qui nous permet d'avoir ainsi un moyen supplémentaire de communication rapide avec les citoyens en cas d'alertes en matière de sécurité, et aussi dans le cadre des risques majeurs inscrits dans le Plan communal de sauvegarde tels que : les inondations, les intempéries, les feux de forêt...

Ce dispositif, géré par la police municipale, à l'origine axé sur la sécurité, inclut une dimension relationnelle de partage, de solidarité et d'entraide car s'il est une réponse efficace pour lutter contre l'insécurité, il permet aussi de participer à la vie du quartier, dans une relation bienveillante de confiance entre le voisinage, la municipalité et les forces de l'ordre.



Ce dispositif de communication entre la mairie et les citoyens est ainsi utilisé dans d'autres domaines tels que l'annonce d'événements festifs, de manifestations culturelles, d'information sur des difficultés de circulation dues aux travaux, des coupures de réseau (eau, électricité, gaz, etc.).

La plateforme de communication Voisins vigilants est entièrement gratuite. Elle permet de mettre en relation les citoyens inscrits dans le dispositif « Voisins vigilants ».

Le dispositif est maintenant opérationnel et compte aujourd'hui 155 Voisins vigilants inscrits.

Pour s'inscrire sur la plateforme Voisins vigilants, rendez-vous sur : www.voisinsvigilants.org et laissez-vous guider.

Depuis sa mise en route, près de 10 000 échanges ont été enregistrés sur la plateforme. Cette activité a été à l'origine de la police municipale ou de la mairie vers les Voisins vigilants, soit effectuée entre les Voisins vigilants. La réactivité des alertes a permis de déjouer plusieurs tentatives de cambriolage et a déclenché plusieurs interventions de la police municipale ou de la gendarmerie sur le terrain.

La municipalité s'est engagée dans une politique d'amélioration et d'optimisation de la sécurité pour faire de notre commune un territoire agréable, paisible et sécurisé.

La modernisation du service, le déploiement de nouveaux outils, le développement d'une police de proximité, les relations avec les partenaires sont les axes stratégiques forts qui ont été préalablement définis.

Enfin, notre volonté politique est de tendre vers cet équilibre si difficile à trouver entre la mise en place d'une police de proximité proche de la population et de ses préoccupations et la lutte contre les atteintes à la sécurité et à la tranquillité publiques.

Jean-Marc Brabant
Maire



COTELUB



Robert Tchobdrenovitch

Maire de Mirabeau, a été élu président de notre intercommunalité le 16 juillet 2020. Les conseillers COTELUB des 16 communes ont également voté pour les vice-présidents et ont défini la gouvernance de COTELUB :



1^{re} vice-présidence : Jean-François Lovisolo

Maire de La Tour-d'Aigues
Développement du territoire et coopération territoriale, au sein de laquelle seront, entre autres, traités les domaines suivants :

- ▶ Coopération territoriale
- ▶ Développement économique, dont le développement de filières (bois, agriculture...)
- ▶ Dynamique de territoire (ORT)



2^e vice-présidence : Geneviève Jean

Maire de Cabrières-d'Aigues.
Prospective et évaluation des politiques publiques, au sein de laquelle seront, entre autres, traités les domaines suivants :

- ▶ Prospective de territoire dont le Projet de territoire
- ▶ Évaluation des politiques publiques
- ▶ Évaluation et cohérence du territoire



3^e vice-présidence : Michel Partage

Maire de La Bastidonne
Aménagement du territoire, au sein de laquelle seront, entre autres, traités les domaines suivants :

- ▶ Environnement (ainsi que la représentativité aux syndicats relevant de ce domaine)
- ▶ Infrastructures et travaux
- ▶ Grands projets d'aménagement



4^e vice-présidence : Jean-Marc Brabant

Maire de Cadenet.
Animation territoriale, au sein de laquelle seront, entre autres, traités les domaines suivants :

- ▶ Développements culturels et de loisirs
- ▶ Tourisme
- ▶ Événementiel
- ▶ Relation avec les associations culturelles (office du tourisme, cinéma...)



5^e vice-présidence : Catherine Serra

Adjointe de Villelaure.
Attractivité du territoire et du développement durable, au sein de laquelle seront, entre autres, traités les domaines suivants :

- ▶ Communication institutionnelle
- ▶ Marketing territorial
- ▶ Transition énergétique dont la mise en application du PCAET
- ▶ Mobilité (étude sur la mise en œuvre de la loi portant organisation de la mobilité, dite loi LOM...)



6^e vice-présidence : Mylène Garcin

Conseillère municipale à Ansois.
Cohésion sociale et accompagnement de l'enfance-jeunesse, au sein de laquelle seront, entre autres, traités les domaines suivants :

- ▶ Pilotage de la stratégie enfance-jeunesse
- ▶ Mise en place de la SPL et asseoir le fonctionnement de la SPL
- ▶ Suivi de la délégation de service public et le contrat de marché passé avec la SPL
- ▶ Coordination des crèches et RAM du territoire

Les projets en cours : La rénovation du gymnase a été votée en conseil communautaire. Les travaux de mise en conformité et de rénovation devraient commencer en 2021.

La fibre est en cours de déploiement et devrait être opérationnelle en juin 2021.

L'étang de La Bonde

Site naturel incontournable du sud Luberon et lieu de vie emblématique des habitants, l'étang de la Bonde fait partie du patrimoine à préserver. Depuis plus de dix ans, les élus de COTELUB, par leur compétence tourisme, se sont engagés pour assurer la protection et le développement de l'étang de la Bonde dans le respect de l'équilibre entre tourisme, agriculture et paysage.

Le projet

Depuis la création de COTELUB, l'étang de La Bonde est une préoccupation majeure. Plusieurs projets ont été envisagés, mais n'ont pu se concrétiser. En effet, l'ensemble du foncier appartenant à plusieurs personnes privées, les discussions sur l'acquisition des terrains n'ont jamais abouti.

En juillet 2014, la perspective de la vente de cette propriété privée, comprenant notamment le Château et son étang, a fortement mobilisé les élus locaux, le département de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon (PNRL), ainsi que la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) et la Société canal de Provence (SCP), pour garantir au public l'accès à l'étang et l'usage de l'eau, maîtriser sa protection et son développement touristique.

Les discussions avec les propriétaires fonciers ont alors repris. Deux premières parcelles ont été achetées par COTELUB en 2018, puis une troisième en suivant.

En juillet 2019, COTELUB a demandé au préfet l'ouverture d'une enquête parcelaire permettant à terme de reconnaître l'utilité publique du projet d'aménagement. Depuis une quatrième parcelle est en cours d'acquisition et une négociation a débuté concernant deux autres parcelles.

COTELUB travaille avec le bureau d'étude ALEP- Ateliers Lieux et Paysages de Cadenet. Les travaux d'aménagement sont estimés pour la phase 1 à 697 074 €, l'État, la Région et le Département soutiennent financièrement ce projet.

Cette première phase a débuté au mois de juillet 2020 et elle prévoit une mise en sécurité du site avec une modification de la voie, un cheminement pour les piétons, une aire de stationnement de plus de 200 places, ainsi qu'un lieu d'accueil et de convivialité avec vue sur l'étang. Il est également prévu d'installer des bornes électriques pour les voitures dans le parking et pour les vélos côté aire d'accueil.



Quai en platelage en bois.



Barrières en bois



Guirlandes lumineuses



L'aire de stationnement

La lisière arborée

Le plateau traversant

L'esplanade d'arrivée

Le quai

L'étang

Élus Ensemble pour Cadenet

Après la surprise d'être appelés pour faire partie de la liste des conseillers municipaux construite par Jean-Marc Brabant, est venue la réflexion avant de répondre. L'enjeu est important pour les prochaines années de la commune et l'engagement ne doit pas se faire à la légère mais, finalement, ce sera un « oui » franc et massif. Belle perspective que celle de jouer un rôle dans la vie de notre commune !

Puis est venu le temps de la préparation du programme. Pendant plusieurs mois et durant de longues soirées, les discussions ont été riches, animées, se déroulant toujours dans un climat serein, amical et facilitant les échanges. Une bonne cohésion de groupe s'est construite au fil de ses réunions qui nous ont également appris à mieux nous connaître.

Une fois nos grandes idées en place, nous sommes allés à la rencontre des habitants pour écouter les remarques pour enrichir nos réflexions et ainsi finaliser le premier jet de notre programme. Cette démarche a reçu un bon accueil de la plupart des Cadenétiennes et Cadenétiens qui se sont montrés ouverts à un dialogue authentique, souvent cordial et sincère.

C'est donc sur la base de ce programme construit à l'écoute des habitants, que nous avons voulu ambitieux, que notre liste Ensemble pour Cadenet a été élue lors de cette élection vraiment particulière dans son déroulement en raison des événements sanitaires.

Nous sommes maintenant au pied de la montagne à gravir ensemble et nous retrouvons tous nos manches pour avancer en suivant notre ligne directrice : bien vivre ensemble à Cadenet.

Répartis dans les différentes commissions et groupes de travail, soutenus par les différentes expériences qui composent notre équipe, animés d'une belle énergie, nous avons établi nos feuilles de route pour ces six années de mandature.

Nous comptons bien évidemment sur votre participation et votre engagement à nos côtés. Nous sommes convaincus de parvenir à bien VIVRE ENSEMBLE dans notre beau village de Cadenet.



Annie
Berge



Michael
Christophe

Conseillers municipaux liste Ensemble pour Cadenet

Élus Cadenet@Venir

Cadenétiennes, Cadenétiens,

Notre liste Cadenet@venir a obtenu au second tour des élections 40 % des voix et 5 élu-es sur 27 siègent au conseil municipal. Nous tenons à remercier sincèrement tous nos électeurs-électrices.

Notre souhait est de travailler en bonne intelligence avec les élu-es de la majorité. Nos votes au conseil municipal seront guidés par le désir d'assurer à Cadenet un développement qui tienne compte des besoins de toutes et tous sans trahir les valeurs et les engagements développés dans notre programme de campagne.

Au cœur de ces choix, nous défendrons la participation citoyenne et le développement durable.

Nous serons force de propositions sur des sujets tels que : l'accompagnement des personnes fragiles, l'installation de nouveaux médecins, la réhabilitation de l'Îlot Vivet, la végétalisation du village, le développement des commerces de proximité et tous domaines permettant l'amélioration de notre vie à Cadenet.

Une élue de la liste Cadenet@Venir siège à COTELUB :

« En ce moment : tous et toutes les élu-es communautaires sont mobilisés à la rédaction du projet de territoire. Je m'efforce de porter à cette échelle, les valeurs de développement durable et de participation citoyenne. Je suis également représentante de COTELUB, comme suppléante, au SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance) » Samantha Khalizoff.

Nous alertons de nouveau monsieur le Maire et les conseils municipaux sur la pénurie de médecins. Plusieurs généralistes et spécialistes vont partir à la retraite très prochainement. Il faut que la commune prenne des décisions afin de mettre en place des actions pérennes pour faciliter l'installation de ces professionnels.

Vous pouvez nous contacter par courriel :

cadenetavenir@gmail.com

ou déposer un courrier à l'accueil de la mairie à notre attention.

Vous pouvez également nous suivre sur :

[facebook.com/Cadenetavenir](https://www.facebook.com/Cadenetavenir) et sur notre site :

cadenetavenir-samanthakhalizoff.over-blog.com

Regards croisés

Dans cette première édition du bulletin, nous avons voulu mettre en avant la diversité et la richesse de notre population. Que l'on soit récemment arrivé ou que la famille soit du village depuis plusieurs générations, la passion pour Cadenet est indéniable.

Rencontre avec des Cadenétiennes et Cadenétiens fraîchement arrivés, ou natifs du village...

Arnaud et Sabine

Nous rencontrons aujourd'hui Arnaud et Sabine, d'environ 50 ans, qui avant de s'installer dans notre village ont connu la Bretagne, Paris et Aix.

Voilà deux ans que Sabine, Arnaud et leur fils ont déposé leurs valises à Cadenet, dans ce beau village du Luberon comme ils le soulignent. Après une année de remise en état de leur splendide maison au centre du village, ils peuvent enfin profiter et découvrir pleinement cette commune.

Comment avez-vous connu Cadenet ?

« Nous avons cherché et visité plusieurs villages avant de tomber sur Cadenet. Aux premiers abords on découvre un village traversant, mais un village charmant. Et quand on franchit le charme du village et de ses habitants, on craque. Par sa beauté, par sa situation géographique et par tous ses atouts que nous découvrons chaque jour. Cerise sur le gâteau, nos amis habitent dans le village, ce fut donc un plus. »

Comment décririez-vous Cadenet et ses villageois ?

« Un village au pied des portes du sud Luberon, un village chaleureux où on prend le temps de vivre et où tout le monde est accessible, se parle, et apprend à se connaître. La vie nous paraît agréable, avec une mixité de population. Pour nous, Cadenet est un village homogène. Y vivre nous donne une envie d'échange, d'investissement personnel et générateur de liens.

Nous avons plaisir à participer aux activités locales, fédératrices comme la cueillette de l'osier, moment convivial. Nous sommes très attirés par l'histoire locale et les

festivités culturelles et participatives : ville propre, concerts avec un vrai choix de qualité. »

A-t-il été facile de s'installer à Cadenet ?

« Cadenet est un village à taille humaine où tout est assez facile d'accès, que ce soit en mairie ou pour diverses informations sur les nombreuses associations. De plus, on peut facilement avoir des réponses grâce au site internet. »

Que pensez-vous des services et des commerces de Cadenet ?

« Rien à dire, puisque nous avons la chance d'avoir des écoles de différents niveaux, des médecins, une bibliothèque, une presse, etc. Concernant les commerces, ils ne sont pas assez nombreux. Il manque un commerce alimentaire. Cependant, ceux qui sont présents animent et apportent beaucoup à la vie du village.

C'est un village où il y a des parkings si les gens sont prêts à marcher un peu. On a la chance d'avoir un marché hebdomadaire. »

Que pensez-vous du patrimoine culturel ?

« Nous avons le change d'avoir différents sites classés : église, château. Nous pensons que le point fort de notre village que représente « le Tambour d'Arcole » n'est pas assez connu de l'extérieur. »

En conclusion ?

« Cadenet est un village où on peut s'épanouir merveilleusement. Par sa situation géographique, il est accessible à tous, qu'on soit véhiculé ou pas. Sa population accueillante et chaleureuse est un atout important dans le choix de notre installation. Ce petit village de Provence, qui ressemble à un village de crèche quand on arrive face à lui, nous révèle sa beauté et encore plus quand on prend le temps de s'y arrêter et de le visiter. Aujourd'hui, nous avons envie de nous investir dans ce petit bourg qui a un immense potentiel. Nous sommes heureux de vivre dans un village où il fait bon vivre. »

Propos recueillis par



Monique Leroy

Conseillère municipale



Un village à taille humaine : voilà ce que recherchaient Marine et son mari depuis plusieurs années avec pour dessein de trouver le nid qui abriterait leur famille.

Aixois par nécessité professionnelle, ce couple, originaire du Nord-Vaucluse, cherchait une vie de village et une maison « avec un peu de terrain pour voir les enfants grandir dehors, parler aux voisins ». La quête fut longue mais elle a payé. Un premier projet d'acquisition immobilière à Villelaure, qui a finalement échoué après plus de quatre années de patience et une bonne étoile qui, au cours de l'été 2020, va permettre à cette famille de trouver la maison de leurs rêves à Cadenet.

Quitter Aix-en-Provence ne fut pas douloureux. Arriver à Cadenet fut une belle surprise. Ici, « tout le monde est gentil, tout le monde dit bonjour, tout le monde est souriant ». Les premières impressions ont été un sentiment de chaleur humaine, de grande chaleur. Marine et sa famille recherchait l'ambiance humaine d'un village provençal mais ne s'attendait pas à en trouver autant. L'accueil dans notre village, que le couple ne connaissait que de loin, a été surprenant. Ils n'en gardent que de bons souvenirs. Au point que quelques mois seulement après sa découverte des rues du centre ancien, Marine se sent déjà Cadenétienne alors qu'elle ne s'est jamais sentie Aixoise. Marine confie, avec humour, que lorsqu'elle arrive à Cadenet, qu'elle voit ce village perché aux couleurs du soleil du Luberon, elle ne peut s'empêcher de dire : « j'aime trop mon village ».

C'est, pour elle, comme pour son mari, une des caractéristiques de notre village : il sait souhaiter la bienvenue aux personnes qui n'en sont pas originaires. C'est un village dynamique, à ses yeux. Un village provençal qui n'est pas vieillissant et qui réserve le meilleur accueil aux gens d'ailleurs. Cadenet, c'est la Provence tolérante, une Provence de cœur, de chaleur, de rencontre.

Être Cadenétien, ça se décide : aimer la vie d'un village, dire bonjour même aux personnes que l'on ne connaît pas, parler avec ses voisins, apprécier la beauté du



château, faire d'une promenade vers ce site un moment incontournable pour les amis et la famille. Manifestement, Marine comme son mari sont fiers de Cadenet. Ils ne regrettent pas leur choix d'implantation.

Les villages alentour n'auraient sans doute pas procuré autant de satisfaction : Cadenet est pour Marine son village de cœur. Tout y est simple pour elle : nul besoin de voiture pour la vie de tous les jours, pour cette habitante du centre-ville. C'est un choix de ne plus dépendre de la voiture.

Marine a cherché bien longtemps les points négatifs de Cadenet qui pourraient ternir son choix de vivre dans ce village. Elle n'en trouvait pas. Après maintes sollicitations, la question du commerce de proximité s'est révélée être le « point noir ». Son désir de consommer « local », à proximité, sans utiliser la voiture, rejoint la volonté de nombreux Cadenétiens de tous âges, particulièrement nos aînés : vivre et consommer dans le centre-ville. Appréciant le boucher de grande qualité implanté à Cadenet, l'idée, portée par l'actuelle municipalité, d'une « halle des producteurs » rencontre, bien évidemment, l'adhésion de Marine : consommer local, « bio » ou en « agriculture raisonnée », à proximité (en oubliant la voiture). Voilà, en quelque sorte, ce que Marine attend d'une municipalité qui a pris conscience des enjeux environnementaux. Marine espère que l'actuelle municipalité sera, comme la précédente, opposée à toute implantation de grande ou moyenne surface. « Il faut rester dans l'esprit village. » Un esprit que Marine aimerait voir se développer pour que le centre-ville soit plus dynamique.

Pour Marine et son mari, le choix de Cadenet s'inscrit aussi dans la durée : Manéo, deux ans, Ava, bientôt 3 mois, pourront trouver ici tout ce qu'il faut pour répondre à leurs besoins éducatifs : l'« atelier passerelle », l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège, puis le lycée à Pertuis, à moins de 30 minutes de bus, tout est là pour séduire la petite famille et lui donner l'envie de s'installer durablement à Cadenet. Le temps de transport domicile-travail a été soigneusement étudié : Puyricard et Venelles, lieux de travail des époux, restent à une distance acceptable avec, pour Madame, une mobilité en transport en commun à réfléchir.

Au-delà du choix de Cadenet, un choix de cœur, Marine et son mari ont épousé Le Luberon. Une région que Quentin pourra continuer de découvrir dans ses balades dominicales à moto. Ce choix, au cœur du Luberon, a été facilité par un site internet de la municipalité, particulièrement bien conçu, selon Marine, permettant de répondre à toutes les questions que le couple pouvait se poser pour rendre l'accueil plus aisé. Marine a aussi contacté par téléphone les services municipaux qui ont su répondre à ses demandes. Quentin aimerait plus de lieux sportifs ouverts à tous et des aires de jeux adaptées pour Manéo et Ava pour les années à venir, un défi pour la nouvelle municipalité qui doit satisfaire l'accueil des plus jeunes comme des plus anciens.

Nous souhaitons à Marine, Quentin, Manéo et Ava une très bonne installation à Cadenet. Que leur enthousiasme de vivre dans notre village soit partagé !

Entretien réalisé par **Stéphan Anfric**

Jaky et Josiane Nouveau, Cadenétiens de toujours

Vous êtes tous les deux natifs de Cadenet, issus de vieilles familles cadenétiennes, les familles Nouveau et Laurent.

Parmi les ascendants de Mme Nouveau, nous retrouvons un célèbre musicien, Félicien David.

Vous vous êtes rencontrés très jeunes ?

« Oui, nous nous sommes rapprochés en jouant une revue au Casino de Cadenet, une salle de spectacle, où nous avons eu l'honneur de jouer la dernière au bénéfice d'une bonne œuvre puisque la recette a été utilisée pour refaire le chemin du Château. »

Parlez-nous de votre vie à Cadenet : Jaky, votre vie professionnelle a été très riche, racontez-nous ?

« Tout d'abord, j'ai été pâtissier et avec Josiane nous avons tenu la pâtisserie de la rue Victor Hugo jusqu'en 1965. Ensuite, j'ai importé la fameuse recette

des donuts et ouvert la fabrique route de Pertuis à l'emplacement de l'actuelle pâtisserie. Une expérience qui s'est achevée en 1984, suite à des problèmes de santé. Une belle aventure !

Puis en 1987, avec mon gendre, Michel Bourbouze, nous avons créé la pâtisserie actuelle avant de prendre une retraite bien méritée pour Josiane et moi. »

Vous ne vous êtes pas contentés tous les deux d'être des commerçants, vous vous êtes aussi investis pendant de nombreuses années dans diverses associations du village : office du tourisme, les Amis de Cadenet pour Josiane et pour Jaky, président des Amis de Cadenet et encore aujourd'hui président de la FNACA.

« Dans nos jeunes années de parents, nous avons participé aux kermesses des écoles, Jaky a créé un atelier photo au Foyer rural, et pour le Bicentenaire

du Tambour d'Arcole, en sa qualité de président, création de l'Euro, il a été aussi président du Comité de jumelage d'Arcole. »

Voilà une vie associative bien active, puisque vous faites toujours partie de certaines, mais il reste encore une autre vie pour Jaky, celle de la vie municipale, cinq mandats d' élu, quel investissement pour notre village ! En 1977, élu à la municipalité de Cadenet avec Marie-Madeleine Signouret, en 1995, 1er adjoint de Michel Gormond, en 2001, dans la liste d'opposition pour le 1er mandat de Fernand Perez, en 2008 et 2014, vous avez rejoint la liste de Fernand Perez !

« Oui de nombreuses heures passées en Mairie, de bons et moins bons moments partagés mais toujours enrichissants, de belles rencontres et de belles amitiés, beaucoup d'anecdotes. »

Vous avez toujours vécu à Cadenet, n'avez vous pas eu un jour envie de vivre ailleurs ?

« Peut-être un jour pour un projet de travail mais cela ne s'est pas réalisé, et puis nous n'avons jamais pu quitter le village du Tambour d'Arcole, NOTRE VILLAGE.

Depuis toutes ces années, Cadenet a changé, a évolué, s'est agrandi. Beaucoup de personnes sont venues s'installer, le nombre d'habitants a augmenté.

Cadenet a un peu perdu de son âme provençale mais a gagné en modernité et s'adapte à la société actuelle.

Nous, nous sommes fiers : nos enfants et petits-enfants perpétuent la tradition. En conclusion on peut dire qu'anciens et nouveaux Cadenétiens s'impliquent pour un bien-vivre ensemble. »

Un moment agréable passé avec Jaky et Josiane.

Propos recueillis par



Françoise Raoux-Jacquème
Adjointe



Hommage Michel Tamisier

Hommage à Michel Tamisier, Maire de Cadenet de 1983 à 1995

Le 23 avril Michel Tamisier nous quittait. Il fut Directeur d'école puis Principal du collège Le Luberon, également Maire de Cadenet de 1983 à 1995, puis Conseiller général de Vaucluse de 1998 à 2015, délégué aux collèges et à la Culture.

Homme de grande valeur par son humanité et sa gentillesse, de grande culture, serviteur du service public, monsieur Tamisier était un élu très impliqué dans les dossiers qu'il gérant.

J'ai souhaité, en accord avec la famille et le conseil municipal nommer le collège Le Luberon « Michel Tamisier ».

Nous devons lui rendre l'hommage qu'il mérite, de par son action au service de notre territoire.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, et quand nous aurons réglé certains problèmes administratifs avec le Département et l'Éducation nationale, nous organiserons ce bel hommage au collègue.

Merci, Michel, pour ton action publique.

Au nom du conseil municipal, je présente mes très sincères condoléances à Jackie et ses enfants.

Inauguration du collège Le Luberon. 



Hervé Vincent



Jean-Marc Brabant
Maire



Hervé Vincent



Démocratie participative

Aménagement de l'Îlot Vivet, centre de Cadenet

Présentation du lieu

L'Îlot Vivet (nom de son ancien propriétaire) constitue un lieu historique situé entre la place du Tambour d'Arcole et la place du 4 Septembre (place de la Mairie). Cet espace, qui appartient déjà à la commune, est un point central du village. Il contient quelques vestiges du bâti passé qui seront intégrés au projet de réhabilitation.

Objectifs

Réhabiliter l'Îlot Vivet en maintenant l'épicerie solidaire, en créant la Maison du citoyen et en complétant cet espace sur la base de vos attentes et de vos besoins.

●

“Nous souhaitons, par ce projet ambitieux qui est un axe fort du programme Ensemble pour Cadenet, renforcer l'identité de notre village. Ce projet repose sur nos valeurs : bien vivre ensemble, proximité, citoyenneté, solidarité et renouveau. Notre intention est que tous les Cadenétiennes et Cadenétiens puissent s'approprier cet espace. De tels travaux demandent du temps et des financements, soyons patients et constructifs afin de créer un espace exceptionnel et identitaire pour Cadenet.”

●

Un groupe de travail municipal s'est constitué et réfléchit depuis notre élection sur la mise en œuvre de ce projet. Nous vous proposons de participer à la définition de ce projet d'aménagement de l'Îlot Vivet.

Ce sondage est ouvert jusqu'au 15 janvier 2021. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Les réponses sont anonymes (sauf si vous souhaitez être informé de l'avancement du projet). Il s'adresse aux Cadenétiennes et Cadenétiens, aux commerçants et artisans du village qui ne résident pas nécessairement à Cadenet.

Vous êtes ? Une femme Un homme
 Actif Sans emploi Retraité Étudiant Commerçant, artisan sur Cadenet

Vous habitez ? En centre-ville En périphérie

Depuis combien d'années résidez-vous à Cadenet ?

- de 2 ans entre 2 et 10 ans plus de 10 ans

Votre tranche d'âge ?

18 à 30 31 à 50 51 et +

La réhabilitation de l'Îlot Vivet sera organisée autour de deux pôles : une partie habitat et une partie activités. →



HABITAT

En ce qui concerne l'habitat, nous vous proposons quelques pistes d'intentions sur le type d'habitat qui pourrait être mis en œuvre.

Hiérarchisez les réponses de 1 à 4, 1 étant le plus pertinent, 4 le moins pertinent.

- Habitat inclusif** (habitat partagé pour personnes âgées et/ou handicapées, comprenant des locaux communs tout en bénéficiant d'espaces de vie privatifs)
- Coliving** (habitat privé couplé à des espaces de vie et de loisirs partagés)
- Gîte pour groupe** (exemple auberge de jeunesse)
- Logements privés**

Autres :

ACTIVITÉS

En ce qui concerne les activités, nous vous proposons quelques pistes d'intentions sur le type d'activités qui pourraient voir le jour dans l'Îlot Vivet.

Hiérarchisez les réponses de 1 à 6, 1 étant le plus pertinent, 6 le moins pertinent.

- Friperie / recyclerie** (action pour l'environnement)
- Résidence pour designers** (valoriser et développer des créations inspirées de l'identité locale)
- Café associatif**
- Atelier partagé**
- Coworking** (espace de travail partagé et collaboratif)
- Local pour commerce éphémère**, pour tester la viabilité d'une activité et lancer les premiers mois d'activité

Autres :

Dans cet espace, quels équipements ou activités (culturelles, éducatives, sociales, commerciales, associatives, touristiques, etc.) envisageriez-vous d'utiliser en priorité ?

4 réponses dans l'ordre de priorité.

1 :

2 :

3 :

4 :

Souhaitez-vous être informé de l'avancement du projet et/ou participer aux futures réunions ?

- OUI NON

Si oui : NOM Prénom.....

N° de téléphone (facultatif)

Email

L'agenda des festivités

À chaque édition du magazine municipal *Le Tambour*, nous éditons l'agenda des festivités du village. En raison du contexte sanitaire et de l'incertitude des prochaines directives préfectorales et gouvernementales, nous ne sommes pas en mesure d'annoncer les festivités dans cette édition.

Nous relayerons avec grand plaisir les événements qui pourront être maintenus et organisés durant cette période : sur le site internet de la mairie, sur la page Facebook ainsi que sur le panneau lumineux.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous invitons à vous renseigner auprès des organisateurs.



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

Tous les matins, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
L'après-midi, le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Le samedi de 9 h à 12 h sauf le premier samedi de chaque mois.

CONTACT MAIRIE :

Tél. : **04 90 68 13 26**

accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE : Régie cantine :

Tous les matins de 9 h à 12 h
Mardi : 16 h à 17 h 30
Jedi : 16 h à 17 h

POLICE MUNICIPALE :

15 route de Pertuis
Tél. : **04 90 09 41 40**
Lundi : 7 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Mardi au vendredi :
8 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h

CCAS :

Le secrétariat est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9 h à 12 h et les mardis, jeudis, vendredis de 14 h à 16 h.

L'assistante sociale reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement sauf mercredi.

Contact : **04 90 08 39 80**

Dans le cadre des mesures sanitaires actuelles, l'assistante sociale reçoit uniquement sur rendez-vous.

Toutes les informations municipales sont sur le **site internet** :

www.mairie-cadenet.fr

Commission communication :

Émilie BASTIÉ, Michael CHRISTOPHE, Fabrice RIPERT, Stéphan ANFRIE, Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUÈME, Christophe LACOSTE et Sabine DÉBIT.

Direction de la publication :

Jean-Marc BRABANT

Conception-réalisation :

&com - Groupe Copsi - 06 51 84 33 30

Impression :

Mad Création Cucuron - 06 28 32 84 92

**Le maire et son conseil municipal vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.**



MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr